

Garrigues

 Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

N° 76 - 2^E SEMESTRE 2024

**BULLETIN
D'INFORMATION**



COMPRENDRE L'HABITAT DE L'ALOUETTE CALANDRE POUR MIEUX LA PROTÉGER



ZNIEFF :
une nouvelle
méthode
d'actualisation
des listes
d'espèces



Vie associative :
ça s'anime !



**LIFE SOS Criquet
de Crau :**
les temps forts
2023-2024

ÉDITO

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Apparaissent en gras les membres du Bureau

François BAVOUZET (Trésorier), Gisèle BEAUDOIN, Jean-Paul DAUPHIN, Laurent KREMMER, **Philippe LARGOIS**, **Hélène LUTARD (Secrétaire n°1)**, **Grégoire MASSEZ (Secrétaire n°2)**, Danièle N'GUYEN, **Fabien REVEST (Vice-président)**, Robin ROLLAND, **Henri SPINI (Président)**, Claude TARDIEU, Jean-Claude TEMPIER

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est agréé au titre de la loi du 10/07/76 pour la protection de la nature dans un cadre régional.

Il est affilié à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.



Directeur de la publication : Henri SPINI

Coordination : Irène NZAKOU

Rédaction : Salariés, administrateurs et partenaires du CEN PACA

Conception maquette : Audrey HOPPENOT

Comité de rédaction :

Julie DELAUGE, Marc MAURY, Irène NZAKOU, Henri SPINI

Comité de relecture : Gisèle BEAUDOIN, Philippe DEL CAMPO

Impression : CCI Imprimerie

N° ISSN / 1254-7174

Photos couverture : © Damien CERDAN (photo principale - Alouette calandre), © Florian BURALLI (2^e photo), © Axel WOLFF (3^e photo), © Camilla Crifò - CEN PACA (4^e photo)



Siège social :

CEN PACA

Immeuble Atrium Bât. B
4, avenue Marcel Pagnol
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 20 03 83

contact@cen-paca.org

www.cen-paca.org



Chères adhérentes, chers adhérents, chers partenaires,

Les résultats positifs de nos actions sur la conservation d'espèces comme l'Aigle de Bonelli ou le Vautour percnoptère ne doivent pas masquer les menaces et les impacts récurrents sur beaucoup d'autres espèces, à l'image des incendies sur la Tortue d'Hermann. Le réchauffement climatique commence à avoir des effets néfastes évidents sur la biodiversité, c'est pourquoi le projet Natur'Adapt Sud a été lancé en septembre, initié par Réserve naturelles de France au niveau national, afin d'intégrer le changement climatique dans la gestion de sites.

Nos partenariats avec les Parc naturels régionaux se développent (Parcs naturels des Baronnies provençales et du Luberon), les Atlas de la biodiversité communale se multiplient et s'élargissent avec des actions de communication et de sensibilisation du public.

La Vie associative, axe essentiel de notre Conservatoire, prend de l'ampleur : multiplication des groupes locaux d'adhérents, journée annuelle « Nature en sCENe », participation à diverses manifestations régionales... Et le nombre de bénévoles participant à des inventaires ou des chantiers ne cesse de croître.

De même, les expositions et les animations proposées à l'Écomusée de la Crau drainent un public adulte et scolaire très important.

D'autres événements, comme la Fête des Coussouls organisée dans le cadre du projet LIFE SOS Criquet de Crau, ont rencontré un franc succès.

Le lancement par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels de l'opération nationale « Chantiers d'automne » a eu lieu cette année sur notre territoire à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), dans le cadre du projet ECO-TIG que nous portons depuis trois ans. Un article élogieux sur cette manifestation du journal La Provence a conduit le Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur à nous adresser un courrier de félicitations et remerciements montrant la reconnaissance de nos actions et de nos compétences. Je remercie tous ceux qui ont participé à cette opération.

La COP 16 sur la biodiversité en Colombie et la COP 29 sur le climat en Azerbaïdjan, qui se sont tenues cet automne, sont des grand-messes mondiales dont il ressort peu de grandes décisions concrètes, du fait de nombreux intérêts divergents. Le Conservatoire, comme beaucoup d'autres structures, doit donc se battre encore plus fortement à son niveau pour accomplir ses missions de protection de la nature, par les compétences et l'engagement de ses équipes salariées, et toujours avec le soutien des bénévoles, des adhérents et de nos partenaires. Je les en remercie sincèrement.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau Garrigues n° 76, et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Henri Spini
Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

4. ÉCHOS DES SITES ET DES ESPÈCES



8. PARTENARIATS



12. VIE ASSOCIATIVE



- 12. Vie associative : ça s'anime !
- 16. Retour sur l'Assemblée générale 2024 et bilan 2023

24. À LA LOUPE



- 24. ZNIEFF : une nouvelle méthode d'actualisation des listes d'espèces déterminantes et remarquables
- 28. LIFE SOS Criquet de Crau : les temps forts 2023-2024
- 33. Comprendre l'habitat de l'Alouette calandre pour mieux la protéger
- 36. Comptage régional des Outardes canepetières et des Gangas catas hivernants : on fait le bilan
- 40. La pédagogie au cœur du Contrat de nappe de la Crau
- 42. Sylve Baronnies : une démarche territoriale en faveur des vieilles forêts
- 45. Le projet Eco-TIG sous les projecteurs au lancement des Chantiers d'automne
- 48. Les lauréats du concours photos 2024

53. PAROLES DE BÉNÉVOLES



- 53. Le Plateau de Calern sous toutes les coutures

55. PUBLICATIONS / AGENDA



DÉCOUVERTE

Découverte de l'Araignée argentée *Mendoza canestrinii* à L'Étang Salé de Courthézon (Vaucluse)

C'est lors du premier inventaire des araignées de l'Étang Salé de Courthézon (Vaucluse), réalisé début août, qu'Anne Bounias-Delacour, arachnologue au bureau d'étude Fils-et-Soies, et Gilles Blanc, technicien de gestion au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont pu découvrir une des plus grandes espèces de Salticidae de France : *Mendoza canestrinii*.

Découverte dans le Vaucluse par Jean-Claude Ledoux sur le site de Belle-Île à Mondragon en 1990, cette araignée typique des grandes roselières, rare en France, a pu ensuite être observée une seconde fois en 2016 à Oppède dans l'Espace naturel sensible (ENS) des Poulivets par Anne Bounias-Delacour. C'est donc la première donnée de cette espèce sur l'Étang Salé de Courthézon et le troisième site où elle est observée dans le Vaucluse.

La population est bien présente sur le site, signe d'absence de dérangement, de pollution et surtout du bon état de la roselière. Il s'agit d'une espèce déterminante pour l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF, lire l'article p. 24).



G. BLANC

Aigle de Bonelli : des effectifs en hausse

Bonne nouvelle pour la saison de reproduction 2024 de l'Aigle de Bonelli ! Les effectifs sont en progression constante avec le dénombrement de 49 couples nicheurs en France, dont 26 en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ! En 2002, nous

avons atteint l'effectif le plus bas avec 22 couples. En revanche, la productivité cette année est particulièrement faible avec seulement 27 jeunes à l'envol. Les échecs sont souvent la conséquence de plusieurs facteurs, mais peuvent être expliqués par une forte pression intra-spécifique ou par la mortalité d'une femelle suite à une collision avec une ligne haute-tension en pleine

couvain. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est impliqué depuis plus de 35 ans dans la conservation de l'Aigle de Bonelli et assure la coordination, en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des Plans d'actions dédiés à cette espèce depuis 1999. Télécharger le bilan : aigledebonelli.fr

C. PONCHON



Aigle de Bonelli

Succès du baguage des jeunes Vautours percnoptères

Sur les 20 couples recensés dans le sud-est de la France, 15 jeunes ont été bagués. Un succès rendu possible grâce à l'engagement sans faille du réseau de bagueurs mené par Erick Kobierzycki et encadré par le Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO). Ce suivi minutieux est essentiel pour mieux comprendre et protéger cette espèce rare. En effet, le baguage permet de suivre la dynamique des populations en identifiant les individus, qu'ils soient immatures ou adultes, en erratisme ou cantonnés. Exemple : un jeune bagué en 2021 dans les Alpilles a été observé en Plaine de Crau par Vladimir Vysocil, et a aussi été détecté sur une placette de soutien alimentaire, prouvant l'efficacité du réseau de placettes dans ce secteur ! Merci à tous ceux qui œuvrent pour la préservation de notre biodiversité ! Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination du Plan national d'actions dans le sud-est de la France et participe à la mise en œuvre d'actions du Plan national d'actions dans les Bouches-du-Rhône et dans le Vaucluse.

C. PONCHON

Quels insectes et autres arthropodes dans le lit de la Durance ?

Dans le bassin de la Durance, 15 zones fixes (linéaire d'environ 1 km) ont bénéficié, entre mai et septembre 2024, du protocole de suivi des arthropodes¹. Le but est de suivre l'évolution des cortèges d'espèces dans le lit mineur de la Durance, d'Avignon à Serre-Ponçon, avec des zones témoins en amont (amont du barrage et sur plusieurs affluents). Ce suivi permet aussi de mesurer les effets du changement climatique, car le lit de la Durance est un couloir de déplacement privilégié. En 2024, ce sont plus de 2 500 données d'orthoptères, lépidoptères diurnes,



© CEN PACA

Opération de baguage

odonates, coléoptères² et autres arthropodes qui ont été récoltés de La Roche-de-Rame (05) à Rognonas (13).
S. BENCE

Le Conservatoire une nouvelle fois au chevet de la Tortue d'Hermann

Le 12 juin 2024, un incendie s'est déclenché sur la commune de Vidauban, dans le Var, au sein du périmètre de la Réserve nationale de la Plaine des Maures. Sur le secteur, si les terrains du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (déjà incendiés en 2021) ont été cette fois-ci épargnés, ce n'est pas le cas de 600 ha de la Plaine des Maures, en pleine période d'activité de la Tortue d'Hermann. Dès le lendemain du départ de feu, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rejoint ses partenaires SOPTOM-CRCC, Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures et Association S'PECE pour un recensement des individus de Tortues d'Hermann, vivants ou n'ayant pas survécu à l'incendie. L'objectif de cette opération était avant tout de caractériser l'impact du feu sur les populations présentes



© Joseph GELSE

Quelques jours après l'incendie dans la Plaine des Maures, juin 2024

sur le secteur. La capacité de la Tortue d'Hermann à se relever de ce genre d'évènement tient au nombre de survivants, qui pourront reconstituer leurs effectifs à long terme, et ce naturellement.

V. MARIANI

¹ Les arthropodes regroupent les animaux « invertébrés » avec des pattes articulées. Il existe quatre principaux groupes d'arthropodes : arachnides, myriapodes (ou « mille-pattes » : chilopodes et diplopodes), crustacés et insectes.

² Orthoptères : crickets, grillons, sauterelles. Lépidoptères : papillons. Odonates : libellules et demoiselles. Coléoptères : cochenilles, scarabées, charançons, carabes, etc.



© Sonia RICHAUD - CEN PACA

Les papillons au cœur de la formation animée par le CEN PACA auprès du Parc national des Calanques, mai 2024

Une formation aux petits oignons sur les papillons de jour

Le 23 mai 2024, les agents du Parc national des Calanques ont suivi une formation de perfectionnement sur les papillons organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur à Vauvenargues (Bouches-du-Rhône). Deux agents du Grand Site Concors Sainte-Victoire les ont rejoints toute la journée le long du très riche vallon du Délubre. Depuis 2022, le Parc national des Calanques bénéficie d'un accompagnement du Conservatoire, animateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour. À ce titre, chaque année, les agents en charge des suivis protocolés reçoivent des formations à la détermination des papillons.

S. RICHAUD

Un nouvel espace de sensibilisation pour l'Étang des Joncquiers

Le 4 juin 2024, Grégory Debot, chef du District Alpes-Provence de VINCI Autoroutes a inauguré, aux côtés de Fabrice Poussardin, Maire de Meyrargues et de William Travers, chargé de mission au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, un observatoire permettant de contempler la faune et la biodiversité de l'Étang des Joncquiers. Le Conservatoire œuvre depuis près de 20 ans à la protection de l'Étang des Joncquiers. Ce nouvel aménagement complète le sentier pédagogique du

site inauguré en 2021. Cette zone humide joue, au fil des ans et grâce à la quiétude des lieux, un véritable rôle de refuge : plus de 600 espèces sont identifiées, certaines en halte migratoire, certaines seulement pour se reproduire ou d'autres pour y passer l'année.

Ce qu'il faut savoir avant de visiter le site : il s'agit d'une propriété privée et d'un site aménagé (parcours avec pupitres et observatoire) pour le public sur sa rive sud seulement, le reste du site est en zone de quiétude. La pêche est autorisée uniquement sur l'étang est, interdite sur l'étang ouest.

W. TRAVERS

Arrachage de la Berce du Caucase : l'effort se poursuit

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi son travail d'investigation pour le programme d'éradication de la Berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum*, coordonné par le Conseil départemental, selon deux objectifs : organisation des chantiers bénévoles de prospection et cartographie des foyers de Berce afin de proposer des unités géographiques cohérentes de travaux ; accompagnement scientifique et technique nécessaire pour la programmation et la mise en œuvre des campagnes d'arrachage des plantes et de coupes des hampes florales. En 2024, 889 pieds de Berce du Caucase ont été relevés sur le secteur du lac de Thorenc et le long de La Lane. Entre 2020 et 2023, 1 188 (2022) à 2 487 (2020) pieds de Berce du Caucase avaient été comptabilisés. Force 06 était intervenu plus tôt dans la saison pour traiter près de 1 000 pieds sur l'ancien sanatorium et sur le lac en dehors de ce protocole. Pour le secteur de Lucéram, le Conservatoire a arraché les six pieds relevés en 2024 (aucun pied n'avait été observé dans cette zone en 2023).

M. DERRIEN et L. CHEVALLIER



© Césaire RENAUDON - CEN PACA

Inauguration du nouvel aménagement de l'Étang des Joncquiers à Meyrargues (13)



© Yann ARTHUS-BERTRAND

Nos équipes photographiées par Yann Arthus-Bertrand

L'équipe du Pôle Bouches-du-Rhône du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a eu l'honneur d'être photographiée par Yann Arthus-Bertrand le 29 juillet 2024. Le célèbre photographe réalise, depuis 30 ans, le portrait des habitants de la France dans le cadre de son projet « les Français et ceux qui vivent en France ». À ce jour, plus de 20 000 personnes ont été photographiées.

C. BÉRANGER

Un Fonds vert¹ pour un papillon multicolore

Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déposé un dossier « Fonds vert » en 2023. Le Faux-Cuivré smaragdine *Tomares ballus* (Fabricius, 1787) est une espèce ouest méditerranéenne. En France, il n'est aujourd'hui plus présent que dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Ce petit papillon printanier fréquente divers types d'habitats, plus ou moins anthropisés : pelouses sèches pâturées de manière extensive, garrigues ouvertes ou clairières en forêt mixte de chêne. Mais il est également très

souvent lié aux activités agricoles traditionnelles, au niveau de petites parcelles extensives de vignes ou d'oliviers, souvent en terrasses. Si la sensibilisation des agriculteurs à la préservation de ce papillon est indispensable à une large échelle, la maîtrise foncière reste la seule mesure efficace pour préserver durablement ses habitats et s'assurer de la sauvegarde de plusieurs populations. Le dossier Fonds vert a été accepté. La première étape, actuellement en cours, consiste à rassembler les données précises de l'espèce dans plusieurs bases de données et à les recouper avec les données cadastrales. À suivre !

S. RICHAUD

¹ Dispositif créé en 2023 et porté par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », aide les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie (cf. <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert>)



Réunion des partenaires Natur'Adapt, septembre 2024

Natur'Adapt ou comment intégrer le changement climatique dans la gestion de sites

Le lancement du projet Natur'Adapt Sud a eu lieu le 24 septembre 2024 avec les principaux acteurs du projet : chargés de mission, partenaires techniques et financiers, ainsi que gestionnaires des treize réserves naturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur impliquées, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif de ce projet est d'aider les gestionnaires d'aires protégées à intégrer les enjeux climatiques dans leur gestion. Ce projet s'appuie sur une méthodologie développée et éprouvée par Réserves naturelles de France sur 21 aires protégées entre 2018 et 2023 dans le cadre du projet européen LIFE Natur'Adapt. Treize autres Réserves naturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont souhaité s'inscrire dans la même démarche. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-

Côte d'Azur accompagnera dix d'entre elles : Réserve naturelle régionale (RNR) de l'Îlon, RNR Poitevine-Regarde-Venir, Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, RNN de Sainte-Victoire et RNR du Pourra – Domaine du Ranquet, RNR des Partias, RNN de Ristolas-Mont-Viso, RNR de Saint-Maurin, RNR du Luberon et RNN de la Plaine des Maures.

Le projet Natur'Adapt Sud est coordonné par la Tour du Valat, en partenariat avec le Conservatoire, et soutenu par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud. Le travail en réseau est au cœur de ce projet d'ampleur régionale.

Contacts de l'équipe projet au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Laureen Keller : laureen.keller@cen-paca.org et Ophélie Abis : ophelia.abis@cen-paca.org

L. KELLER

Un portail géographique des zones humides régionales accessible à tous

Depuis septembre dernier 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est animateur du portail géographique des zones humides de Provence-Alpes-Côte d'Azur (SIT-ZH), en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon. Le portail géographique des zones humides est une base de données qui permet à tous, professionnels et citoyens, de consulter l'inventaire des zones humides de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est un outil d'aide à la décision pour les collectivités publiques, les gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques. Deux accès sont disponibles : l'Atlas à destination du grand public (ouvert) et le module « Expert » pour les utilisateurs les plus aguerris (identifiant et mot de passe). Pour consulter le portail : <https://geo.pnrsud.fr/portail-geographique-des-zones-humides-de-provence-alpes-cote-dazur>

A-L. BARTHÉLÉMY

Un partenariat affirmé entre le Parc naturel des Baronnies provençales et le Conservatoire

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont officialisé leur partenariat via la signature d'une convention-cadre le 15 juin 2024, lors de l'événement régional Nature en sCENE à Sisteron dans les Alpes-de-Haute-Provence (cf. p 13). Forts de compétences complémentaires et d'une méthode de travail partenarial désormais éprouvée, les deux acteurs souhaitent ainsi afficher leur volonté commune de mettre en œuvre des actions en faveur de la préservation de la flore, de la faune et des habitats sur le territoire de compétence du Parc naturel des Baronnies provençales. Ils s'engagent à poursuivre leur collaboration dans l'application de mesures de restauration et de préservation. Les trois axes majeurs de la convention-cadre : améliorer les connaissances sur les milieux naturels, la faune et la flore, et notamment sur les zones humides ; apporter expertises et accompagnements en vue de protéger ou gérer les milieux naturels ; mener des actions de communication, sensibilisation et de valorisation auprès des élus, des partenaires et du grand public.

L. QUELIN

Le Parc naturel du Luberon et le Conservatoire renforcent leur partenariat dans la gestion de sites

Le 25 juin 2024 à la Maison du Parc à Apt (Vaucluse), Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon, et Henri Spini, président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont signé une convention-cadre de partenariat. Avec cette nouvelle convention, ils souhaitent réaffirmer et renforcer leur collaboration, et mutualiser les compétences et les moyens



Signature d'une convention-cadre entre le Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2024



Signature d'une convention-cadre entre le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2024

autour de trois axes : l'amélioration des connaissances sur les milieux naturels, la géo-diversité, la faune et la flore ; l'expertise, l'accompagnement, la protection et la gestion des milieux naturels ; l'éducation à l'environnement,

la sensibilisation et la valorisation de la nature.

F. MÉNÉTRIER

PARTENARIATS

Une collaboration accrue avec Saumane-de-Vaucluse

À l'issue de la réalisation de l'Atlas de biodiversité communale de Saumane-de-Vaucluse, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la municipalité dans son dossier de candidature Territoire engagé pour la nature (TEN). La commune est ainsi lauréate 2024 du programme avec son Plan d'actions sur trois ans comprenant trois actions : la désimperméabilisation de la cour de l'école primaire pour offrir aux enfants un cadre de vie plus agréable et plus favorable à l'accueil de la biodiversité ; la création d'une commission extra-municipale afin d'engager la population dans la préservation de la biodiversité locale ; et enfin l'installation d'une série de nichoirs et la mise en place d'un suivi des populations de Martinet noir, d'Hirondelles rustique et de fenêtré, mais aussi pour les chauves-souris que l'on retrouve dans le vieux village. Dans la continuité, la collaboration avec Saumane-de-Vaucluse pour la gestion du site de Valescure (400 ha de milieux naturels sur les Monts de Vaucluse) est renouvelée. Le Conservatoire lance en effet une démarche de réactualisation du plan de gestion du site aux côtés d'une commune toujours plus impliquée dans la prise en compte de la préservation des enjeux de biodiversité sur son territoire ! Un partenariat renforcé que nous saluons !

W. TRAVERS

Les Confines : un nouveau plan de gestion pour une zone humide remarquable

Zone humide de grand intérêt pour le Vaucluse, les Confines bénéficient depuis 2024 d'un nouveau plan de gestion sous maîtrise d'ouvrage par l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du Sud-Ouest Mont Ventoux, et mis en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Souffrant d'un fonctionnement hydrologique altéré depuis l'endiguement de la rivière (au Moyen



Ferme de Valescure, Saumane-de-Vaucluse (84)

Âge), cet Espace naturel sensible, autrefois zone humide reconnue dans le Vaucluse, se dégrade progressivement. Face à ce constat, l'EPAGE et le Conservatoire se mobilisent pour porter ce plan de gestion et œuvrer à la restauration de cette zone humide. Cette première année de gestion voit le lancement de plusieurs actions structurantes : une étude hydraulique contribuant à la reconnexion latérale entre la rivière bordant le site et sa plaine alluviale ; une étude pour repenser l'aménagement du site et l'accueil du public ; des diagnostics afin de préserver la trame boisée et restaurer les prairies humides dégradées par l'assèchement du site.

W. TRAVERS

Les Paluds de Courthézon : toujours plus loin dans la connaissance

Dans le cadre de sa convention de collaboration avec le Conseil départemental de Vaucluse, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur mène des actions d'amélioration des connaissances naturalistes sur des espèces ou taxons peu connus dans le département. En 2024, cette action comprenait l'inventaire des chauves-souris par la détection acoustique et l'inventaire du Campagnol amphibie *Arvicola sapidus* grâce au recensement des indices de présence laissés par l'espèce sur le site Tords et Paluds

(Courthézon). Cette zone humide remarquable du Vaucluse avec ses 130 ha fait l'objet d'une gestion par le Conservatoire, en collaboration avec le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale depuis 2022. L'appui financier du Département permet d'améliorer encore les connaissances naturalistes sur ce site et de mieux en identifier les enjeux à intégrer à la gestion.

W. TRAVERS

ABC de Barbentane : c'est parti !

La réponse de l'Office français de la biodiversité a été donnée en juillet 2024. Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) - Rhône-Pays d'Arles et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vont accompagner la commune pendant trois ans pour la réalisation de leur Atlas de la biodiversité communale (ABC). La réunion officielle de lancement aura lieu en début d'année 2025. Un comité « Biodiversité » regroupant des élus, des habitants et tous les partenaires ou structures souhaitant œuvrer pour cet ABC sera créé et animé par le CPIE. Partenaire technique, le Conservatoire apportera son expertise naturaliste, en particulier dans les domaines de l'entomologie, de la malacologie et de la chirophtérologie¹. Pour connaître l'ensemble des ABC pour lesquels le Conservatoire intervient, rendez-vous sur : cen-paca.org

B. MEFFRE

¹ Entomologie : étude des insectes. Malacologie : étude des mollusques. Chirophtérologie : étude des chauves-souris

Camp scout sur un site géré par le Conservatoire

Pour la quatrième fois, le site de La Rabelle (La Verdière dans le Var), géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'aide de son conservateur bénévole Jean-Paul Dauphin, a accueilli le mouvement scout des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature (EDLN) du 18 au 20 mai 2024. Cette rencontre a permis de souligner l'importance de maintenir une activité pédagogique sur les habitats naturels, la flore et la faune qu'ils abritent. Cette activité fait écho aux valeurs du scoutisme dont la pédagogie répond au besoin pour la jeunesse d'une éducation globale, non-violente pour soi-même, pour les autres et pour l'environnement.

J.-P. DAUPHIN

Lycée de La Ricarde et Conservatoire, une collaboration fructueuse

Depuis plus de dix ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Lycée professionnel agricole (LPA) de la Ricarde (L'Isle-sur-la-Sorgue dans le Vaucluse) ont noué une collaboration technique pour le déploiement de chantiers nature et de suivis sur différents sites gérés par le Conservatoire. Les élèves de la



Camp scout sur le site de La Rabelle (83)

© Jean-Paul DAUPHIN

Ricarde s'approprient à cette occasion des techniques de gestion ou de suivi naturalistes en bénéficiant de l'accompagnement méthodologique des salariés du Conservatoire. En retour, le Conservatoire mobilise ces forces vives pour des interventions, que ce soit de l'entretien ou de la restauration, ou même de la lutte contre des espèces exotiques envahissantes.

À titre d'exemple, le LPA La Ricarde a activement œuvré à l'entretien du réseau de mares de la Pavouyère. En effet, suite à la restauration de plusieurs mares du site en 2022, celles-ci se

sont vues peu à peu repeuplées par la végétation. Les travaux d'entretien et de restauration entrepris ont ainsi contribué à préserver le potentiel d'accueil de ces mares abritant une belle population de Pélobate cultripède *Pelobates cultripedes*. Récemment encore (octobre 2024), les élèves de Première du Lycée ont pu expérimenter la mise en œuvre d'un suivi protocolé de la flore (Bassie à leurs laineuse) sur le site de Vaquières. Un partenariat gagnant-gagnant !

F. MÉNÉTRIER et W. TRAVERS



Les lycéens de la Ricarde œuvrant pour l'entretien d'un site géré par le CEN PACA

© William TRAVERS - CEN PACA



Réunion locale de Saint-Chamas, 16 mai 2024

Vie associative : ça s'anime !

La présence du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès du grand public n'a jamais été aussi importante, avec la participation et l'engagement de bénévoles sur lesquels nous pouvons toujours compter. Cette visibilité accrue, notamment lors d'événements locaux et nationaux, associée aux nombreuses activités proposées par le Conservatoire (réunions de groupes locaux, activités nature, concours photo, etc.) finissent par porter leurs fruits puisque nous avons franchi le 4 octobre 2024 la barre des 700 adhérents (600 sur toute l'année 2023) ! Le point dans cet article en cinq faits marquants.

Des groupes locaux toujours plus dynamiques

Dans les Bouches-du-Rhône, le groupe local de Saint-Chamas ne cesse d'attirer de nouveaux adhérents ! En réponse aux attentes des membres, plusieurs formations ont pu être organisées dès 2024 : découverte des papillons de jour avec Sonia Richaud (chargée de mission Entomologie) initiation à l'ornithologie avec Emeline Pujolas (chargée de vie associative régionale), et étude des odonates avec Delphine Lenôtre (gardiennatrice).

Le groupe peut aussi profiter de son emplacement privilégié pour réaliser ses réunions en plein air. En mai, les membres se sont retrouvés sur le site de la Petite Camargue de Saint-Chamas pour une rencontre conviviale, suivie d'un pique-nique et d'une sortie nocturne dédiée aux papillons de nuit, animée par Stéphane Bence. En septembre, la reprise des activités s'est

faite sous le vol des chauves-souris, à l'occasion d'une animation réalisée par Lucie Caborderie, garde du Grand Site Sainte-Victoire, et Wendy Whitfield, garde-technicienne au pôle Bouches-du-Rhône du Conservatoire.

Les réunions se poursuivent à un rythme bimestriel. Elles continuent d'offrir de riches échanges et renforcent cette volonté accrue d'engagement des bénévoles. Elles nous promettent encore de beaux moments !

Le département des Bouches-du-Rhône compte **un nouveau groupe local**. Le groupe de Marseille a fait sa rentrée au Muséum le 12 septembre ! Les adhérents et curieux se sont retrouvés dans une ambiance conviviale pour échanger sur les projets en cours. Ce démarrage prometteur se développe petit à petit avec l'intervention de salariés tels que Yolande Richard, animateur SILENE et coordinateur du partage de la connaissance, ou encore Axel Wolff, conservateur de la Réserve naturelle nationale des cousouls de Crau. La création de ce groupe

a donné lieu à un partenariat avec le Muséum de Marseille, pour lequel nous proposerons un contenu unique pour 2025 : animations nature, conférences, expositions sur les zones humides...

Dans le Var, les rencontres du groupe local du Cagnet-des-Maures se poursuivent avec un engouement constant, rassemblant plusieurs participants autour de diverses thématiques. Parmi les sujets abordés, des présentations captivantes sur les chauves-souris, animées par Fanny Moreau, coordinatrice de la gestion des sites, ainsi que des échanges enrichissants avec Joseph Celse, référent et chef de projet du Plan national d'actions pour la Tortue d'Hermann. Ces rencontres sont une occasion précieuse d'apprendre et de discuter des espèces qui nécessitent des mesures de préservation.

Dans le Vaucluse, à l'instar des autres départements, Monteux a accueilli tout au long de l'année, jusqu'à la rentrée de septembre, son groupe local d'adhérents. Les thématiques abordées ont



Réunion locale du Var au Cagnet-des-Maures (83), juin 2024

été particulièrement enrichissantes, notamment la conservation de la Vipère d'Orsini, présentée par William Travers, chef de projet en gestion de sites, et l'éthique de la photographie animalière, abordée par Emeline Pujolas, chargée de vie associative régionale.

Ces nouveaux groupes locaux, instaurés en 2024, rassemblent plus de 160 personnes, unies par des valeurs communes, désireuses d'agir concrètement aux côtés de l'équipe salariée du Conservatoire, en faveur de la biodiversité.

Dans les Alpes-Maritimes, où les réunions sont bien ancrées, les adhérents se retrouvent chaque 1^{er} vendredi du mois dans une salle mise gracieusement à disposition par la commune de Châteauneuf-Grasse pour un traditionnel tour des événements régionaux du Conservatoire, le point sur les actions du pôle Alpes-Maritimes au cours du mois

écoulé (animation territoriale, sorties, inventaires...), une présentation proposée par un.e adhérent.e ou la diffusion d'un film, et parfois l'intervention d'associations locales.

L'année 2025 s'annonce prometteuse, avec prochainement la « conquête » des Alpes du Sud !

Une visibilité renforcée

L'animation des stands est en pleine effervescence ! Grâce à l'implication toujours plus dynamique de nos adhérents, le Conservatoire a été largement représenté lors de nombreux événements, aussi bien locaux que nationaux. Parmi eux, la journée Nature en fête au domaine départemental de Pichauris, le 18 mai 2024, qui a rassemblé plus de 3 000 visiteurs en une seule journée.



Animation au Domaine départemental de Pichauris (13), le 18 mai 2024

Nous avons été aussi présents pour la Fête des 20 ans du label Grand site de France Concors Sainte-Victoire, le Festival de la Camargue, la Fête de la Science, le Forum des associations...

Nos stands, animés par des salariés et bénévoles engagés, sont l'occasion idéale de faire connaître davantage notre association, nos actions, et d'attirer de nouveaux adhérents et bénévoles, toujours plus nombreux à rejoindre notre cause.

Nous comptons également de nombreux utilisateurs sur notre serveur Discord. N'hésitez pas à nous rejoindre pour des échanges enrichissants et conviviaux !

Nature en sCENE : la forêt mise à l'honneur pour sa première édition !

L'événement s'est déroulé à la ferme Chantereine à Sisteron, offrant un programme riche et varié.

Au menu : conférences, sorties nature, et animations de stands tenus par de nombreux partenaires engagés. Parmi eux, l'Association intercommunale de défense de l'environnement (AIDE), Arnica Montana, le Centre de soins de la faune sauvage AQUILA, le CNPF Provence-Alpes-Côte d'Azur, le GRENHA, Le Naturographe – éditions, les Amis de l'Institut francophone de formation au cinéma animalier (IFFCAM), l'Office national des forêts, ainsi que Jacques Guinberteau, expert en mycologie et chercheur à l'INRAE, et les Parcs naturels régionaux des Baronnies provençales et du Luberon.

Un grand merci à tous !

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée exceptionnelle. Votre enthousiasme et votre intérêt pour les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que pour la préservation de la biodiversité, ont rendu cet événement mémorable.

Un merci tout particulier à nos bénévoles, qui ont généreusement donné de leur temps, ainsi qu'à nos partenaires qui ont animé les stands et les conférences. Cette journée n'aurait pas été un tel succès sans vous !

VIE ASSOCIATIVE

Les moments forts de cette journée :

- Plus de 230 visiteurs sont venus découvrir les richesses naturelles de la région.
- Plus de 80 personnes ont participé aux 6 sorties nature proposées.
- Plus de 10 bénévoles se sont mobilisés pour prêter main forte à l'organisation.
- Le concours photo « Émerveiller pour sensibiliser » (lire l'article p. 48), sur le thème « À la Découverte du Monde Vivant », a rencontré un grand succès avec plus de 900 photos reçues. Les lauréats ont été récompensés au cours de cette journée.

Rendez-vous en 2025 !

Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de **Nature en SCENE**, qui vous réservera encore de nombreuses surprises. Et surtout, ne manquez pas cette édition, où nous célébrerons les **50 ans du CEN PACA !**

De la part de toute l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, encore un grand merci à tous !

Quand « santé » résonne avec « écologie »

Dans le cadre de la semaine du développement durable organisée par l'Hôpital du Pays salonnais, le Conservatoire a été sollicité par la Présidente de la Commission pour tenir un stand de sensibilisation sur le patrimoine naturel local, avec un focus sur l'Agrion de Mercure, le 4 octobre 2024. Cette journée a également été l'occasion d'apporter un peu de joie aux enfants hospitalisés en pédiatrie, en leur offrant le mini-cahier d'activités « Grenouilles



© Irène NZAKOU - CEN PACA

Nos partenaires ont répondu présent !



© Gélia OLLIVIER

Témoignages de témoins pour « Agir ensemble »



© Philippe DEL CAMPO

Atelier maquillage



© Simon SZMIDT

Sortie « Les dés d'une forêt vivante »

et compagnie » de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, tout en éveillant leur curiosité sur la nature. Cette première initiative au sein d'un établissement hospitalier a été une véritable réussite. Cette action intersectorielle reflète une volonté d'œuvrer vers un objectif commun : la préservation de la biodiversité.

700 adhérents à nos côtés !

Le 4 octobre 2024, nous avons franchi un cap important : celui des 700 adhérents ! Toute l'équipe du Conservatoire vous adresse un immense merci pour votre précieux soutien. Grâce à votre engagement, vous contribuez activement à faire vivre les valeurs qui animent notre association.

En rejoignant le Conservatoire, vous faites le choix de :

- Protéger la nature en soutenant des actions concrètes sur le terrain.
- Donner à notre association les moyens d'agir pour préserver le patrimoine naturel de notre région.
- Renforcer notre légitimité et envoyer un signal fort aux décideurs sur



Émeline Pujolas, chargée de la vie associative au CEN PACA, entourée du personnel de l'hôpital de Salon-de-Provence

l'importance que vous accordez à la préservation de la biodiversité.

- Participer à la vie de l'association en prenant part aux décisions et aux projets (réunions locales, formations, échanges sur Discord...).
- Rester informé.e des actualités et des actions du CEN PACA.
- Pour adhérer, rendez-vous sur notre site web : cen-paca.org. Si vous désirez aller plus loin et vous engager comme bénévole, contacter Emeline Pujolas : contact@cen-paca.org

- Pour ne rien manquer de nos actions, événements et actualités, rendez-vous sur notre site cen-paca.org ou suivez-nous sur nos pages Facebook et Instagram !
- Merci encore pour votre soutien, ensemble, protégeons les espaces naturels et la biodiversité !

Emeline PUJOLAS, Delphine LENÔTRE, Margaux DERRIEN, Henri SPINI



Retour sur l'Assemblée générale 2024 et bilan 2023

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé sa 48^e Assemblée générale à la Ferme de Chantereine à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), le 16 juin 2024, le lendemain de son événement régional Nature en sCENE (cf. p 13). Retour sur ce temps fort de la vie associative, notamment sur le rapport d'activités 2023 présenté à cette occasion par le président du Conservatoire, Henri Spini.



Sortie « La forêt dans tous ses états », animée par Patrice Van Oye, administrateur au CEN PACA

Élections de l'Assemblée générale ordinaire

Au total, 80 adhérents ont exprimé leur voix, dont 42 adhérents présents (détenant 38 pouvoirs) à l'Assemblée générale ordinaire du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 16 juin 2024.

Les sept membres sortants du Conseil d'administration (François BAVOUZET, Gisèle BEAUDOIN, Danièle N'GUYEN, Fabien REVEST, Henri SPINI, Claude TARDIEU, Jean-Claude TEMPIER) et une personne coptée (Jean-Paul DAUPHIN) se sont déclarés candidats et ont été réélus pour trois ans.

Composition du Conseil d'administration (au 16 juin 2024)

François BAVOUZET
Gisèle BEAUDOIN
Jean-Paul DAUPHIN
Laurent KREMMER
Philippe LARGOIS
Hélène LUTARD
Grégoire MASSEZ
Danièle N'GUYEN
Fabien REVEST
Robin ROLLAND
Henri SPINI
Claude TARDIEU
Jean-Claude TEMPIER

La composition du Bureau reste inchangée. Se sont présentées et ont été élues les personnes suivantes :

PRÉSIDENT : Henri SPINI

VICE-PRÉSIDENT : Fabien REVEST

TRÉSORIER : François BAVOUZET

SECRÉTAIRE 1 : Hélène LUTARD

SECRÉTAIRE 2 : Grégoire MASSEZ

Philippe LARGOIS

La traditionnelle présentation du rapport moral, du rapport d'activités et des comptes, ainsi que l'élection d'un tiers du Conseil d'administration ont marqué la matinée. Celle-ci s'est clôturée par un apéritif offert par le Conservatoire, suivi d'un délicieux repas. L'après-midi, des sorties sur la forêt et la géologie ont fait le bonheur des participants.

Rapport d'activités 2023 lu par Henri Sipini, président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 16 juin 2024, à l'occasion de la 48^e Assemblée générale du Conservatoire

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité des dix années précédentes et le Conservatoire continue de croître en volume d'activité, en nombre de partenaires, de salariés et d'adhérents.

L'augmentation du volume d'activité entre 2022 et 2023 est de 5,5 % en volume d'heures travaillées. Le Conservatoire a employé 76 personnes au total en 2023, correspondant à 54 ETP (équivalents temps plein) contre 66 personnes en 2022. La très grande majorité de nos salariés sont en CDI et nous nous félicitons d'atteindre le score de 98/100 en matière d'égalité professionnelle homme/femme.

L'année 2023 a vu le budget d'exploitation du Conservatoire croître de 28 %, notamment grâce à des moyens d'intervention très importants (1,5 M€) mobilisés auprès du Fonds Vert (dispositif de financement d'action en faveur de la biodiversité piloté par l'Office français de la biodiversité). Ces moyens seront

mobilisés sur les prochaines années pour des projets tels que la réalisation de travaux d'aménagement et de restauration de sites naturels, la maîtrise foncière d'habitats naturels, la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes, la réalisation de plans de gestion de sites et le financement d'actions d'amélioration des connaissances naturalistes à des fins de conservation.

Cette croissance s'opère dans un contexte de charges maîtrisées, mais avec le souci de revalorisation salariale au-delà de ce que nous oblige notre convention collective ECLAT. Ainsi, l'équilibre budgétaire de la structure est assuré depuis neuf exercices annuels consécutifs comme vous le constaterez à la lecture du rapport financier 2023.

Cette augmentation d'activité est le fruit de la qualité du travail et de l'implication de l'ensemble de l'équipe de salariés et de bénévoles du Conservatoire dans l'émergence de nouveaux projets et la confiance de nos partenaires. À ce titre, c'est l'ensemble de la chaîne de compétences du Conservatoire qu'il faut saluer et féliciter.

Cette croissance entraîne plusieurs conséquences que je vais vous présenter rapidement :

- Pour accompagner la montée en puissance du Conservatoire, il nous faut également veiller à disposer d'une organisation et d'une **gouvernance adaptées**, efficaces et partagées conformes aux valeurs de l'économie sociale et solidaire. Nous nous sommes donc fait accompagner en 2023 par un cabinet spécialisé pour construire une nouvelle gouvernance s'appuyant de façon équilibrée sur le Conseil d'administration, le Bureau, le Comité directeur, le Comité opérationnel et les groupes projets. Dans ce cadre, les administrateurs ont notamment suivi une formation destinée aux administrateurs de Conservatoire réalisée par notre Fédération. Cette réflexion, engagée en 2023, se poursuit en 2024 et conduira à une nouvelle répartition des prérogatives entre le Conseil d'administration et le Bureau pour assurer une meilleure proximité, implication et réactivité des instances dans la vie du Conservatoire.

- L'évolution de la commande publique nous conduit à **sectoriser notre activité** entre un champ non marchand (très majoritaire) et un champ marchand (>10% de notre activité). C'est pourquoi nous avons déposé une demande de rescrit fiscal en septembre 2023, dont nous sommes toujours en attente du retour. Quoi qu'il en soit, nous avons mis en place cette sectorisation comptable de notre activité à partir du 1^{er} janvier 2024.
- En matière de dialogue social, le franchissement du seuil de 50 équivalents temps plein salariés en 2022, nous a conduits à **élargir la représentation du personnel au sein du CSE** (Comité économique et social) de 4 à 8 membres (dont 7 sièges pourvus) lors des élections de novembre 2023. Cette représentation élargie contribuera à la qualité du dialogue social et à l'implication des salariés dans la destinée du Conservatoire.
- Enfin, la **réorganisation de certains pôles** s'est avérée nécessaire pour accompagner la croissance des équipes et le repositionnement de certains salariés afin d'assurer une meilleure cohérence des missions et des fonctions et le bien-être des salariés.

Après cette rapide présentation des évolutions de structure majeures intervenues en 2023, je reviendrai maintenant sur les faits marquants et les actions phares de l'année.

”

Cette augmentation d'activité est le fruit de la qualité du travail et de l'implication de l'ensemble de l'équipe de salariés et de bénévoles

”

La connaissance naturaliste constitue un axe central de l'action du Conservatoire. Le Conservatoire s'est vu confier il y a plus de quinze ans par l'État, rejoint par l'Office français de la biodiversité, le pilotage de la base de données SILENE. **SILENE** est le portail de la donnée naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur et la plateforme régionale du SINP (Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel) qui a pour objectif le développement et le partage de la connaissance au plus grand nombre. Le Conservatoire anime le réseau des acteurs de la connaissance régionale et administre les données faune. SILENE abrite aujourd'hui plus de 13,5 millions de données (contre 12 M en 2022) dont près de 8 millions sont des données faunistiques.

Le Conservatoire pilote également l'élaboration d'un cadre d'orientation stratégique d'**amélioration des connaissances faunistiques** régionales, dans le cadre d'un partenariat avec la Région et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2023, l'état des lieux de la connaissance des vertébrés et des groupes les mieux connus des invertébrés (orthoptères, rhopalocères et odonates) a été conduit avec la Ligue de protection pour les oiseaux et le Groupe Chiroptères de Provence. Ce travail a permis en 2023 d'identifier les espèces ou les cortèges d'espèces prioritaires pour conduire des actions d'amélioration des connaissances sur leur présence et leur répartition. Ce travail se poursuit en 2024 sur d'autres taxons non encore traités.

La maîtrise foncière et d'usage est un autre axe fort de l'intervention du Conservatoire. Au 31 décembre 2023, le nombre de sites gérés par le Conservatoire s'élève à 115 sites couvrant une surface de près de 15 000 ha. Les plus attentifs d'entre vous auront noté que nos sites en gestion ont baissé en nombre et en surface. En effet, nous avons été conduits à acter la **cessation de la gestion des quatre sites** en 2023 pour les raisons suivantes :

- **Le Domaine de Vioune, La Grande Pinède, 200 ha (83)**

Lors de la succession de la famille CICALA, les héritiers n'ont pas souhaité renouveler leur engagement auprès du Conservatoire, malgré de nombreux échanges avec la famille pour la formalisation d'un nouveau partenariat. Ainsi, les 200 ha de la famille CICALA ne font plus partie des sites gérés par le Conservatoire.

- **Les sites de la Colle du Rouët et la Plaine de Palayson, 3 132 ha (83)**

Depuis le début des années 2000, le Conservatoire intervient sur ces sites aux côtés de l'ONF (forêt domaniale et Réserve biologique dirigée). Aujourd'hui, l'ONF est gestionnaire à part entière du secteur (RBD) et l'animation Natura 2000 est portée par la Communauté de communes de la Dracénie. La présence du Conservatoire n'apporte plus de plus-value à la protection de ce territoire. Dans un souci de synergie, notre implication sera reporté sur un autre espace qui le nécessite.

- **Le site de l'Aéroport de Cannes-Mandelieu, 115 ha (06)**

Le Conservatoire intervenait sur le site de l'Aéroport de Cannes-Mandelieu depuis 2002 au travers de conventions de gestion passées avec l'ACA, gestionnaire de l'Aéroport Cannes-Mandelieu. Le Conservatoire élaborait et mettait en œuvre le plan de gestion des espaces naturels remarquables du site. En janvier 2023, l'ACA est revenu vers le Conservatoire pour annoncer la non-reconduction du partenariat du fait de leur décision d'avoir un gestionnaire unique sur les trois plateformes aéroportuaires qu'ils gèrent. Ce site de 115 ha sort donc de notre réseau de sites.

- **Le site du Clos, Cadarache, 169 ha (04)**

Le Conservatoire est impliqué depuis 2013 dans la mise en œuvre d'une mesure compensatoire imposée à l'Agence ITER France dans le cadre du projet ITER à Cadarache. La convention-cadre signée le 27 novembre 2013 engageait les différentes structures (CEA (Commissariat à l'énergie ato-

mique), CEN PACA, ONF, CERPAM, commune) dans un partenariat équilibré qui devait se traduire par une convention de gestion entre le CEA, le Conservatoire et l'Office national des forêts. Après dix ans d'implication, la convention de gestion n'est toujours pas signée et la place laissée au Conservatoire se réduit d'année en année. C'est pourquoi, nous avons décidé de cesser totalement notre implication sur ce site de 169 ha en informant bien entendu la DREAL des raisons de notre décision.

Un nouveau site est venu compléter le maillage territorial des sites gérés par le Conservatoire. Il s'agit d'une parcelle de moins de 1 ha de zone humide, sur la commune de Freissinouse (05) dans un secteur où le Conservatoire est déjà propriétaire de deux autres zones humides dans la « Grande Sagne de Corréo » et le « marais de Manteyer ». Cette zone humide fait partie du plus important complexe de zones marécageuses du bassin versant du Buëch qui abrite des espèces patrimoniales comme la Rousserole verderolle et l'Agriion de Mercure, et qui complète la trame de zones humides favorables à l'Azuré de la sanguisorbe.

Le Conservatoire gère également des **aires protégées** telles que des Réserves naturelles nationales et régionales, des Arrêtés préfectoraux de protection de biotope, des sites du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres ou des Espaces naturels sensibles des départements.

Voici quelques nouvelles du **projet d'extension de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau** qui s'inscrit dans le Plan national Biodiversité adopté en juillet 2018. Vous le savez, le Conservatoire cogère au titre de gestionnaire principal cette réserve de 7 500 ha avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône (CA13) depuis 20 ans. À la demande de la DREAL, le Conservatoire et la CA13 ont argumenté et proposé l'extension du périmètre de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau sur près de 3 150 ha, soit une extension de plus de 40 % en surface. L'État a soumis ce périmètre d'extension à l'enquête publique fin 2022



Présentation du bilan 2023 par Henri Spini, président du CEN PACA

et la commissaire enquêtrice a conclu l'enquête publique par un avis favorable en décembre 2022. Le dossier a depuis été transmis au Ministère de la transition écologique et doit faire l'objet d'un arbitrage interministériel dont la conclusion est toujours en attente. Si nous restons confiants quant à l'aboutissement de cette démarche ambitieuse, cela ne doit pas faire oublier les très nombreux projets d'aménagement sur le territoire de Crau/Camargue/Alpilles/Étang de Berre qui progressent à marche forcée, sans coordination apparente et en déficit de concertation locale. Leurs conséquences sur la biodiversité risquent d'être majeures. Citons quelques-uns d'entre eux comme le projet de ligne THT 400 000 volts de Jonquières-Fos-sur-Mer, le projet de dérivation vers la Crau et la Camargue du canal EDF de Saint-Chamas, les 1 000 ha de nouvelles zones industrielles au sein du Grand Port Maritime de Marseille, l'élargissement de la RN 569 qui relie Fos-sur-Mer à Salon-de-Provence, les contournements autoroutiers de Arles et de Fos, l'extension de la zone logistique de CLESUD à Grans, le projet de parc aéro-

nautique d'Istres, le gazoduc de GRT gaz, les parcs éoliens offshore au large de la Camargue et le franchissement du Rhône à Barcarin.

Certes, la plupart de ces projets sont présentés comme des solutions de décarbonation accompagnant la réindustrialisation de notre économie et la nécessaire transition énergétique. Cela ne doit néanmoins pas se faire au détriment biodiversité. Le Conservatoire reste en alerte.

Un dossier brûlant est susceptible d'impacter directement un espace naturel protégé géré par le Conservatoire. Il s'agit du redimensionnement de la liaison Fos-sur-Mer/Salon de Provence dont une des variantes traverse la **Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir** dans les Bouches-du-Rhône. Le Conservatoire s'est largement impliqué dans le cadre du débat public en allant jusqu'à saisir la secrétaire d'État en charge de l'écologie pour faire valoir les enjeux patrimoniaux liés à la RNR. En juillet 2023, les propriétaires et gestionnaires de la RNR ont in-

ité deux élus régionaux, M. Christophe Madrolle, président de la commission « biodiversité, mer, parcs et réserves », et M. Jean-Pierre Serrus, président de la commission « mobilité et transport » ainsi que leurs collaborateurs, pour leur présenter les enjeux sur ce territoire. Rien ne semble encore joué quant aux arbitrages qui seront pris. Nous restons là encore mobilisés et déterminés.

Heureusement, d'autres projets nous animent et nous laissent entrevoir des développements positifs. Je vous parlerai notamment du **projet de réserve naturelle régionale que le Conservatoire porte dans le territoire des Baronnies orientales** sur les communes de Val-Buëch-Méouges et d'Éourres en partenariat avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales. Le projet suscite des inquiétudes chez les propriétaires privés, mais nous espérons aboutir à une réglementation et à un périmètre protégé en adéquation avec les enjeux du site et les contraintes des acteurs locaux.



Point de vue sur la Ville de Sisteron lors de la sortie « La forêt dans tous ses états », le 16 juin 2024

Un autre projet a été engagé en 2023 et bénéficie du soutien financier du Fonds Vert. Je veux parler du **projet « Sylves Baronnies »** qui est une déclinaison territoriale de notre stratégie « Cœur de Sylve » en faveur des vieilles forêts matures. Toujours avec le Parc des Baronnies et le Centre régional de la propriété forestière, le projet vise la création d'une trame de vieux bois et de vieilles forêts en libre évolution par la mobilisation des propriétaires volontaires. Nous avons identifié 37 vieux boisements sur

”

Le Conservatoire a piloté la réévaluation du statut de conservation de plus de 300 espèces de la Liste rouge régionale Papillons de jour

”

les 32 communes haut-alpines du PNR, que nous allons tenter de préserver durablement au moyen de la maîtrise foncière (donations, legs, achats, baux emphytéotiques) et d'usage grâce à un nouvel outil contractuel et volontaire, l'Obligation réelle environnementale (ORE).

Comme vous pouvez le constatez, le **partenariat avec le PNR des Baronnies** provençales s'est densifié en 2023 et a conduit, vous y étiez peut-être, à la signature hier d'une convention-cadre de partenariat avec le Parc des Baronnies provençales, appelée à être déclinée en de nombreux projets de coopération.

Le Conservatoire est également engagé dans de nombreux **projets de conservation d'espèces**, ainsi que dans l'animation et la mise en œuvre de **dix Plans nationaux d'actions** ou leurs déclinaisons régionales. Je m'attarderai sur certains d'entre eux pour partager quelques résultats encourageants et d'autres moins :

- On a observé en 2023 deux nouveaux couples d'**Aigle de Bonelli** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui porte à 25 le total régional et à 47 le total national. Malheureusement, le nombre de jeunes à l'envol est plus faible qu'en 2022, 16 contre 28, et deux adultes morts par noyade ont été recensés.
- Un comptage des effectifs reproducteurs de la dernière population française d'**Alouette calandre** a permis d'estimer la population à 325 individus répartis sur 680 ha en Crau.
- La carte de sensibilité des habitats de la **Tortue d'Hermann** a été mise à jour en partenariat avec la SOPTOM ; un processus de formation et d'accréditation de couples de Chiens/Maîtres-chiens formés à la détection des tortues est mis en place. Le renforcement de la population de Tortue d'Hermann quasiment détruite lors de l'incendie de 2017 sur les Caps Taillat, Camarat et Lardier se poursuit.

- La situation de la **Vipère d'Orsini** est toujours très préoccupante. Sur la montagne du Malay, dans le camp de Canjuers, des moyens ont pu être mobilisés pour adapter les pratiques pastorales à la présence de l'espèce. Sur le Mont Serein (Parc naturel régional du Mont-Ventoux) au contraire, le projet de classement en Arrêté préfectoral de protection de biotope n'avance pas et des aménagements pastoraux réalisés en dépit de toutes les recommandations du Plan national d'actions (PNA) ont conduit le Conservatoire à déposer plainte contre la commune de Beaumont-du-Ventoux et contre l'agriculteur.
- Dans le cadre du **PNA papillons de jour**, le Conservatoire a piloté la réévaluation du statut de conservation de plus de 300 espèces de la Liste rouge régionale. La nouvelle Liste rouge sera soumise à la validation du CSRPN et de l'UICN (Union pour la conservation de la nature) avant, on l'espère, sa publication en 2024.

Le Conservatoire porte également plusieurs **projets de conservation qui ciblent des espèces extrêmement rares** et dont l'état de conservation fait craindre leur possible disparition de France, voire de la surface de la Terre. Je citerai en exemple :

- l'**Armérie de Belgentier**, endémique varoise dont la moitié de la population mondiale se trouve sur un site géré par le Conservatoire
- l'**Armoise de Molinier** dont les seules stations connues au monde se trouvent dans les mares temporaires méditerranéennes du centre Var que gère le Conservatoire
- la **Garidelle fausse-nigelle**, espèce messicole qui subsiste sur une parcelle agricole propriété du Conservatoire dans le Vaucluse
- le **Séneçon des marais** dont l'unique spot de présence en Provence-Alpes-Côte d'Azur se trouve dans le Marais de Beauchamp à Arles géré par le Conservatoire



Un repas délicieux, copieux, frais et local, le 16 juin 2024

- la **Germandrée de Crau** *Teucrium aristatum* présente uniquement en France dans la mare de Lanau sur Arles : les pluies abondantes de ce printemps lui ont été très bénéfiques
- le **Ganga cata** et son unique population française localisée en Crau et dont le taux de renouvellement de la population préoccupe.

Sans oublier bien sûr, le **Criquet de Crau**, endémique de la Crau et dont il ne subsiste que trois populations connues au monde et dont l'état de conservation est extrêmement préoccupant. Le Conservatoire pilote depuis 2021 un ambitieux programme européen LIFE en faveur de sa conservation (cf. p. 28). Les perspectives ne sont pas très optimistes, car malgré les efforts des Parcs anima-

liers de la Barben et de Besançon, partenaires du projet, nous ne parvenons pas à boucler le cycle vital de l'espèce en captivité et les reproductions assistées en volières dans le milieu naturel ne produisent encore qu'un faible nombre d'adultes. Les premières opérations de réintroduction en milieu naturel sur un site de Crau d'où l'espèce a disparu sont néanmoins réalisées en ce moment et seront reconduites l'an prochain.

L'accompagnement et la mobilisation des acteurs du territoire en vue d'une meilleure prise en compte de la biodiversité et en particulier des enjeux liés aux zones humides est également un champ d'intervention du Conservatoire, qui a enregistré une montée en puissance importante en 2023.

Le Conservatoire poursuit pour trois nouvelles années son **animation des documents d'objectifs Natura 2000** de la montagne du Malay et des lacs temporaires du centre Var. En revanche, suite au renoncement de la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron de porter l'animation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure, dont le Conservatoire était animateur délégué, l'animation a été reprise en régie par le Parc naturel régional du Luberon.

L'animation territoriale en faveur des zones humides, jusqu'ici très dynamique en Vaucluse, s'est déployée en 2023 à l'échelle régionale et dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône, ainsi que dans les Alpes-Maritimes, en accompagnement auprès de nouveaux partenaires comme le SMIAGE Maralpin et la Métropole de Nice Côte d'Azur. Cette animation vise à accompagner toujours plus de partenaires publics et privés pour une bonne prise en compte des enjeux liés aux zones humides dans leurs politiques respectives et faire émerger des stratégies et des projets de restauration de ces zones à l'heure où les enjeux liés à la gestion de la ressource en eau deviennent de plus en plus prégnants. L'animation régionale vise également à animer, développer et promouvoir la base de données zones humides, développée par le Parc naturel régional du Luberon, et qui comprend notamment les données des six inventaires départementaux réalisés par le Conservatoire.

”

L'animation territoriale en faveur des zones humides, jusqu'ici très dynamique en Vaucluse, s'est déployée en 2023 à l'échelle régionale

”

Le Conservatoire poursuit également son implication auprès des communes et des intercommunalités dans la réalisation d'**Atlas de la biodiversité communale (ABC)**. Ces ABC, soutenus par l'Office français de la biodiversité, permettent d'améliorer la connaissance de la biodiversité locale notamment au moyen d'inventaires participatifs, et de mieux la préserver et la valoriser par des actions de sensibilisation, de formation et de restauration. Le Conservatoire a accompagné 37 communes dans leur démarche d'ABC depuis 2018, dont sept sont encore en cours.

La sensibilisation des publics et l'éducation à l'environnement et au développement durable sont un autre volet essentiel de l'action du Conservatoire. En la matière, notre Écomusée de la Crau est la principale vitrine régionale du Conservatoire, d'autant plus qu'il joue le rôle de « maison de la Réserve des Coussouls de Crau » et de porte d'entrée pour les visiteurs qui souhaitent se rendre sur le sentier d'interprétation de Peau de Meau en Crau. La fréquentation de l'Écomusée en 2023 a dépassé celle de l'avant le COVID pour atteindre plus de 5 000 visiteurs également répartis entre l'Écomusée et le sentier de Peau de Meau. La progression la plus spectaculaire concerne l'accueil des scolaires qui est passé de 100 à 850 grâce au développement d'une offre d'animations étoffée, proposée par notre équipe de l'Écomusée. Nous sommes confiants pour faire grossir ces chiffres en 2024.

Le Conservatoire s'est également mobilisé à chaque occasion mettant en valeur la biodiversité, comme la Fête de la Nature, la Fête de la Science, la Journée mondiale des Zones humides, le Salon des agricultures de Provence, le Festival de Camargue, les Assises nationales de la biodiversité, les 70 ans de la patrouille de France à Salon-de-Provence et bien d'autres. Il a aussi proposé 80 activités nature tout au long de l'année, auxquelles vous vous êtes probablement joints.

Enfin, s'il est un volet qui a également fortement progressé en 2023, c'est bien la « **Dynamisation de la Vie associative** ». 2023 a vu plusieurs initiatives visant à renforcer notre as-

”

La fréquentation de l'Écomusée en 2023 a dépassé celle de l'avant le COVID pour atteindre plus de 5 000 visiteurs

”

sise citoyenne, fidéliser nos adhérents, tout en se rendant plus visibles et plus ouverts vers celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore pour recruter de nouveaux adhérents et bénévoles actifs. Cette dynamique passe notamment par l'animation de groupes locaux d'adhérents à l'instar de celui qui existe de longue date dans les Alpes-Maritimes. En 2023, se sont tenues les premières réunions du groupe local des Bouches-du-Rhône, qui a rassemblé 31 adhérents dès sa deuxième réunion. Cette dynamique, qui renforce les liens entre les membres de l'association et les salariés et bénévoles sera poursuivie et étendue aux départements du Vaucluse et du Var en 2024.

Une autre nouveauté 2023 fut la journée Portes ouvertes qui s'est tenue le jour de notre Assemblée générale en 2023 à Rasteau (84). Cette journée a réuni 183 personnes, adhérentes ou pas, autour d'animations, de stands, de sorties nature, de conférences, de jeux et d'un concours photo qui a rassemblé plus de 200 participants. Cette formidable dynamique s'est muée en notre nouvel événement régional annuel intitulé « Nature en sCENe », qui s'est déroulé hier ici-même et qui a affiché le même succès.

Cette dynamique porte ses fruits puisque nous enregistrons, à la date du 31 mai 2024, 615 adhérents, soit plus que nos 599 adhérents sur toute l'année 2023. Et l'année n'est pas terminée.

Cette synthèse, mais déjà longue, présentation ne reflète que très partiellement la multitude et la diversité des actions menées par le Conservatoire au quotidien et aux quatre coins de la Région. Pour prendre toute la mesure de la multitude de projets que porte le Conservatoire, je vous invite à vous plonger dans notre rapport d'activités 2023 qui vous sera remis à la sortie et qui est également consultable sur notre site Internet.



Stéphanie CAPDEVILLE

Adhérente depuis avril 2024, présente le jour de l'Assemblée générale le 16 juin 2024

Comment avez-vous connu le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Je suis venue vers le CEN PACA à la suite d'une rencontre avec un membre du réseau des Conservatoires lors d'une formation organisée par le CIRAD¹ sur les Instruments économiques et financiers pour le climat et la biodiversité et pour laquelle je suis intervenue comme co-animatrice. Pendant une semaine, nous étions une vingtaine de spécialistes d'horizons différents (du développement, de la biodiversité, de l'économie forestière, de la finance durable, etc...) et avons eu l'opportunité d'explorer ensemble le nouveau cadre institutionnel pour la nature qui est en train de se déployer en application des accords internationaux sur le climat (Accord de Paris, 2015) et la biodiversité (Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, 2022).

Qu'aimeriez-vous apporter au Conservatoire ?

Je suis économiste de formation et j'ai travaillé dans le monde de l'entreprise. Je m'intéresse à la gouvernance et suis engagée dans diverses institutions (coopératives, fonds d'investissement à impact). J'espère participer aux efforts du CEN PACA en lui apportant mon expérience dans le domaine de l'économie, le dialogue éventuel avec les entreprises, les questions de compensation carbone et biodiversité, la réglementation européenne en faveur de la Nature, depuis le Vaucluse où je vais m'installer fin 2024. Aujourd'hui, je suis venue à l'Assemblée générale en observatrice car je prépare le terrain pour prêter main forte à l'équipe localement. Je serais également ravie de m'investir dans des projets d'envergure régionale et nationale comme le Congrès 2026 des Conservatoires d'espaces naturels qui sera accueilli par le CEN PACA. En retour, j'espère mieux comprendre mon territoire, les animaux qu'il héberge, les enjeux de conservation locale, et partager ma passion pour la nature avec d'autres passionnés !

Propos recueillis par I. NZAKOU

¹ Centre international pour la recherche sur l'agronomie et le développement



Poursuite des discussions après la tenue de l'Assemblée générale ordinaire du CEN PACA, le 16 juin 2024



Enneadesmus trispinosus, coléoptère de la famille des Bostrichidae nouvellement « déterminant ZNIEFF », et se développant dans les branches mortes de tamaris, connu en Provence-Alpes-Côte d'Azur de quelques localités du littoral

ZNIEFF : une nouvelle méthode d'actualisation des listes d'espèces déterminantes et remarquables

Depuis 2022, le référentiel ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) pour la faune terrestre de Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une nouvelle méthode d'actualisation élaborée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette nouvelle approche a ainsi ouvert la porte à une mise à jour progressive des listes d'espèces déterminantes et remarquables de la région pour de nombreux groupes taxonomiques qui n'avaient été évalués jusqu'à qu'à dire d'expert, en particulier parmi les invertébrés. Quels sont les nouveaux critères de cette actualisation et quelles sont les espèces à en avoir d'ores et déjà bénéficié ? Les réponses dans cet article.

Les ZNIEFF, ou Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, sont des périmètres visant à identifier, localiser et décrire des ensembles d'habitats et d'espèces présentant un intérêt particulier dans leur région¹. Les habitats et espèces qui présentent le plus fort intérêt, qualifiés de « déterminants », sont ceux qui justifient l'inscription d'une ZNIEFF, sa délimitation, mais aussi le maintien de sa validité tant qu'ils y sont

présents. Ceux qui présentent un intérêt légèrement moindre sont qualifiés de « remarquables », et sont cités pour information dans les fiches descriptives de chaque ZNIEFF. L'inventaire des ZNIEFF est aujourd'hui un outil important d'acquisition et de partage libre des connaissances naturalistes, qui facilite la prise en compte de la biodiversité dans les divers projets d'aménagement du territoire. Pour que ce dispositif soit

cohérent et représentatif de l'ensemble des habitats et espèces présentant un enjeu de conservation particulièrement notable en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il est indispensable d'avoir un référentiel des statuts « déterminants » et « remarquables » aussi complet, documenté et actualisé que possible, se basant sur une méthodologie adaptée d'attribution des statuts.

¹ Pour en savoir plus, retrouvez un article complet sur les ZNIEFF dans le n°69 de Garrigues (p. 12)

La méthode

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant qu'organisme chargé du secrétariat et de l'animation du programme ZNIEFF par délégation de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, veille à la mise à jour du référentiel ZNIEFF. Dans un souci d'harmonisation avec le Guide méthodologique national de l'inventaire ZNIEFF, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a travaillé en 2022 à l'élaboration d'une méthode d'actualisation du référentiel ZNIEFF de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la faune terrestre, qui attribue un score à chaque espèce sur la base de six critères communs :

- l'étendue de sa répartition régionale
- sa fréquence régionale
- la composition de sa répartition générale
- son déclin enregistré
- la vulnérabilité de son habitat
- sa vulnérabilité propre

Une fois chaque critère noté, les scores sont additionnés et leur somme décide de l'attribution ou non d'un statut remarquable ou déterminant à chaque taxon. Ces résultats sont ensuite discutés entre experts de chaque groupe étudié afin d'ajuster les notes en fonction des connaissances. Les listes résultantes sont ensuite soumises à consultation du groupe de travail « connaissance » du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Une fois les remarques formulées par ce groupe d'experts intégrées, elles sont validées en CSRPN pour mise en application.

Coléoptères

L'ordre des coléoptères (scarabées, coccinelles, charançons, etc.) est le plus riche du règne animal, et compte plus de 6 000 espèces rien qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet ordre rassemble des insectes holométaboles dont les ailes antérieures sont sclérifiées, transformées en étuis protecteurs. Certaines espèces ou groupes taxonomiques sont trop mal connus pour être notés avec la méthode ZNIEFF, mais

celle-ci reste applicable pour plusieurs milliers d'espèces. Comme il n'était pas possible de réévaluer tous les taxons en une seule session, il a été convenu que leur révision soit répartie sur plusieurs années.

Pour commencer, dix familles parmi les mieux connues ont été sélectionnées pour être réévaluées en 2022 par une consultation des experts du groupe de travail « connaissance » et une validation en CSRPN en 2023. Il s'agissait de la famille relativement nombreuse des Cerambycidae (longicornes) et de neuf familles plus petites : les Bostrichidae, Cleridae, Eucnemidae, Lycidae, Mycetophagidae, Prostomidae, Pythidae, Salpingidae, Silphidae. Cet ensemble comprend 352 espèces connues dans la région, présentant des écologies variées, mais composées en majeure partie (en-dehors des Silphidae, qui sont prédateurs ou charognards) d'espèces saproxyliques, c'est-à-dire dépendantes du bois mort pour tout ou partie de

leur cycle de vie. Parmi les espèces évaluées, certaines ont perdu leur statut, par exemple *Icosium tomentosum* (que l'on retrouve dans les haies de cyprès ou thuyas dont il se nourrit des branches dépérissantes), car elle est en expansion et favorisée par l'homme, ou *Opsilia uncinata*, dont aucune preuve de l'existence dans la région n'a pu être trouvée. Inversement, beaucoup d'autres sont passées de remarquables à déterminantes ou ont acquis un statut alors qu'elles n'en avaient aucun auparavant. Nombre d'entre elles sont des espèces liées aux vieux boisements : on peut citer parmi les nouvelles déterminantes la Rhagie ermite *Rhamnusium bicolor* et l'Officier trompeur *Necydalis ulmi*, qui sont liées aux vieux arbres généralement porteurs de cavités, devenus rares aussi bien à l'échelle de la France qu'à celle de la région, ou encore le Lycidae *Erotides cosnardi*, qui se trouve dans les forêts fraîches riches en bois mort.



Erotides cosnardi, nouvelle espèce déterminante liée aux bois morts en décomposition avancée, connue actuellement d'une localité dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

”

De nombreuses espèces sont passées de remarquables à déterminantes ou ont acquis un statut alors qu'elles n'en avaient aucun auparavant

”

Parmi les autres espèces nouvellement déterminantes figurent des coléoptères très rares des forêts de montagne (*Pachyta lamed*, *Semanotus undatus*) ou de plaine méditerranéenne (comme le Cleridae *Enoplium serraticorne*), ou encore liés au bois dépourissant d'essences particulières (comme *Enneadesmus trispinosus* sur les tamaris ou *Semanotus laurasii* sur les genévriers). Le nombre d'espèces à statut a été grandement accru, passant de 9 à 52 (soit 15 % du nombre total d'espèces évaluées) pour les déterminantes et de 11 à 58 (soit 16 % du nombre total d'espèces évaluées) pour les remarquables.

Neuroptères

Les neuroptères, appelés également névroptères, sont des insectes possédant quatre ailes membraneuses très nervurées. Ils rassemblent les fourmilions, les ascalaphes, les mantispes ou encore les chrysopes, et totalisent plus de 120 espèces en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour une grande partie d'entre elles, les connaissances actuelles ne sont pas suffisantes pour appliquer la méthode d'actualisation du référentiel d'espèces ZNIEFF. Seuls les fourmilions, les ascalaphes et les mantispes, soit 34 espèces, ont ainsi été soumis à ce travail, venant actualiser la liste précédente datant de 2004 (mise à jour en 2011).

Cette nouvelle évaluation a permis de retirer deux espèces dont la présence n'est pas confirmée dans notre région (*Mantispia perla* et *Deleprotophylla*



Acanthaclisis occitanica, espèce en raréfaction dans la région, liée aux milieux sableux littoraux et alluviaux)

australis) et trois espèces dont le statut n'a pas été maintenu à la suite de l'application stricte de la nouvelle méthode. C'est le cas par exemple du Grand fourmilion *Palpares libelluloides*, une espèce spectaculaire mais largement répandue sur le pourtour méditerranéen et en basse Provence, et qui est peu exigeante d'une manière générale. Deux espèces sont également passées du statut de déterminante à remarquable, et quatorze espèces font leur entrée dans la liste, cinq déterminantes et neuf remarquables. La plupart de ces neuroptères sont associés aux milieux psammophiles² et aux friches thermophiles plus ou moins sableuses qui sont menacés à l'échelle régionale par les différents aménagements urbains. C'est le cas par exemple d'*Acanthaclisis occitanica*, de *Synclisis baetica* ou encore de *Myrmecaelurus trigrammus*, trois nouvelles espèces déterminantes.

Mollusques continentaux

La France métropolitaine compte un peu plus de 700 taxons de mollusques continentaux, évoluant dans les milieux terrestres ou en eaux douces. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite plus de la moitié de ces espèces, dont beaucoup sont considérées comme endémiques³.

En France, cinq centres d'endémisme sont reconnus pour la malacofaune⁴ continentale, dont les Alpes-Maritimes et les hauts bassins des petits fleuves côtiers méditerranéens pour les espèces vivant en eaux douces (BOUCHET, 1990). La région abrite donc une diversité de mollusques unique et remarquable, d'où l'importance de définir une liste ZNIEFF régionale.

² Milieux sableux

³ Pour en savoir plus, retrouvez un article complet sur les escargots dans le n°73 de Garrigues (p.12)

⁴ Faune composée de mollusques



© Martin MARMIER - CEN PACA

L'Hélicon des gorges *Chilostoma cingulatum cingulatum* a lui aussi changé de statut en passant de remarquable à déterminant. Cet helicidae est présent sur le territoire métropolitain seulement dans les Alpes-Maritimes, cantonné à quelques localités situées dans les vallées orientales du département, majoritairement sur substrat calcaire.

C'est en 1999 que le Conservatoire - Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud (ancêtre du CEN PACA) sollicite des malacologues du Muséum national d'histoire naturelle afin d'élaborer une première liste d'espèces ZNIEFF. Cette liste ne sera finalement pas exploitée, et il faudra attendre 2017 pour que le CEN PACA développe à son tour une liste, tout en initiant l'étude des mollusques continentaux au sein de l'association.

Cette première liste concernait principalement les espèces de milieux humides et aquatiques. Pour la compléter, en 2022 la totalité des taxons connus dans la région a été soumise à la nouvelle méthode d'actualisation des listes ZNIEFF pour la faune continentale.

Ce travail a permis de supprimer deux espèces remarquables de la liste (*Obscurella aprica* et *Isognomostoma isognomostomos*), toutes deux mentionnées par erreur dans la faune de la

région. La nouvelle liste modifie le statut de 11 espèces, passant de remarquables à déterminantes et ajoute 23 nouveaux taxons (14 déterminants et 9 remarquables). Parmi eux, la Fausse-veloutée des Chênes lièges *Urticicola suberinus* intègre les espèces déterminantes. Cet escargot des subéraies et maquis est endémique du Var et considéré comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge nationale. L'espèce se rencontre principalement aux alentours et au sein du massif des Maures. Son écologie particulière, sa faible répartition et le morcellement de ses populations font de cette espèce un enjeu majeur pour la région.

Conclusion

En 2022 et 2023, ce sont ainsi quatre groupes distincts qui ont été réévalués selon la nouvelle méthode d'actualisation : les reptiles et amphibiens, les mollusques continentaux, une partie des coléoptères, et les neuroptères (hors Chrysopes et Sisyridae).

La révision du référentiel des coléoptères se poursuit actuellement ; le prochain groupe devant être présenté en groupe « connaissance » du CSRPN est beaucoup plus imposant avec 38 familles comprenant au total plus de 2 800 espèces. D'autres groupes suivront comme les punaises, les papillons ou encore les oiseaux.



© Martin MARMIER - CEN PACA

La Pagoduline élancée *Argna ferrari blanci* a fait l'objet d'une révision de son statut passant de remarquable à déterminante suite à la mise à jour de la liste ZNIEFF. Cette dernière présente une aire de distribution disjointe de l'Occitanie à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec une concentration de ses populations dans les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Florian BURALLI, Marin MARMIER, Sonia RICHAUD

LIFE SOS Criquet de Crau : les temps forts 2023-2024

Le projet LIFE SOS Criquet de Crau, piloté par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Bouches du-Rhône, le Parc animalier de la Barben et la Citadelle de Besançon, bat son plein depuis 2021, et entame sa dernière droite.



TEST DE RÉOUVERTURE DU MILIEU À L'AIDE D'UN TROUPEAU DE BREBIS

En 2023, 16 ha de Coussoul fortement embroussaillés ont été ceinturés d'une clôture afin d'y parquer à demeure un lot de brebis. Objectif à moyen terme : rouvrir le milieu et permettre l'apparition d'une strate herbacée de bonne qualité alimentaire pour le troupeau présent sur le site. Et c'est en très bonne voie. Cette réouverture a été complétée par des travaux de débroussaillage mécaniques en novembre 2024.

DU MOUVEMENT DANS L'ÉQUIPE DU PROJET LIFE

Nous avons souhaité la bienvenue à Camilla Crifò, qui a repris la coordination du projet à la suite du départ de Lisbeth Zechner, que nous saluons chaleureusement et dont l'engagement exceptionnel a été crucial pour le montage et le pilotage du projet LIFE Criquet de Crau. Nous avons également accueilli Elodie Liot comme assistante de gestion administrative et financière LIFE.

VISITE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

À mi-parcours du projet, une équipe de la Commission européenne a rejoint l'équipe du LIFE pour deux journées d'échanges et de visites de terrain. Au programme : bilan sur l'avancement du projet, et réflexion stratégique sur les défis en cours et à venir.



RENCONTRE APÉRITIVE AVEC LES BERGERS ET BERGÈRES DES COUSSOULS

Ce fut une manière chaleureuse de fêter le début de la saison de pâturage, de faire connaissance, et de partager des informations entre les équipes des gestionnaires et les bergers et bergères, qui se croisent au quotidien sur le terrain durant tout le printemps.



2023
MARS 2023
NOVEMBRE 2023
DU 27 AU 29 FÉVRIER
25 MARS



CLAP DE FIN DE SAISON DE TERRAIN ! LES DERNIÈRES OOTHÈQUES TRANSFÉRÉES DES SALLES D'ÉLEVAGE VERS LE SOL DE LA CRAU

Après avoir grandi en terrarium dans les stations d'élevage du Parc animalier de La Barben et de la Citadelle de Besançon, la génération 2024 de criquets s'est accouplée.

Elle a pondu 154 oothèques qui ont été transférées dans le sol des volières de Crau et de La Barben ainsi que dans le sol de l'un des sites de réintroduction pour donner naissance à une nouvelle population en 2025. Le rendez-vous est pris au printemps prochain pour voir naître la génération suivante !

INSTALLATION DES « PARCS À CRIQUETS »
(lire p. 30)

À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL

28 MARS

ÉCLOSION DE PRIMO, PREMIER CRIQUET DE LA SAISON

Né en captivité au Parc animalier de la Barben, Primo a amorcé l'arrivée de la génération de criquets 2024 provenant des salles d'élevage et des volières en Crau. Il a ainsi assuré la continuité de l'élevage ainsi que la réintroduction du Criquet de Crau dans son milieu naturel (lire p. 30).



© Camille CRICQ - GEN PACA

LA FÊTE DES COUSSOULS

Un succès retentissant pour cette journée inédite de célébration du territoire de la Crau, sa biodiversité, ses hommes et femmes, au domaine de l'Étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau (lire p. 31) !

13 OCTOBRE

SUIVI DES POPULATIONS DE CRIQUETS PAR CAPTURE-MARQUAGE-RECAPTURE (CMR)

Très gourmand en mobilisation humaine (il s'agit, pour trois personnes, de chercher des criquets trois heures par jour pendant seize jours consécutifs), ce protocole est réalisé tous les deux ans sur chaque site de présence du criquet. Il permet d'estimer les effectifs des populations et de suivre leur évolution. Les résultats permettent ainsi d'orienter les mesures de conservation de l'espèce.



© Christèle ALLEVI - GEN PACA

2 JUILLET

DU 5 AU 26 JUIN

UNE PREMIÈRE COHORTE DE CRIQUETS RÉINTRODUITS DANS LE COUSSOUL ! (lire p. 30)

6 JUIN

RÉALISATION D'UN SUIVI DE LA VÉGÉTATION DES « PARCS À CRIQUETS »

(lire p. 30)

DU 21 MAI AU 14 JUIN

FÊTE DE LA NATURE À MIRAMAS

La sensibilisation à la sauvegarde du Criquet de Crau s'est poursuivie au travers de nombreux événements comme la Fête de la Nature de Miramas où le stand du LIFE a attiré 500 visiteurs et plus de 50 personnes aux ateliers « Fabrique ton criquet en argile ».

25 MAI



Zoom sur trois actions phares

Des Criquets de Crau pionniers réintroduits dans leur habitat naturel !

Printemps 2024 : une date historique pour la conservation de cette espèce ! Avec cet évènement, nous touchons au cœur de notre projet LIFE.

Après deux ans d'études et l'élaboration d'une stratégie de réintroduction millimétrique par un groupe d'experts internationaux, et après la mise en place d'une gestion pastorale adaptative, les opérations de relâchés de criquets ont commencé au printemps 2024 sur un site de réintroduction soigneusement sélectionné et équipé.

Nos techniciens ont d'abord installé un parc d'une dizaine d'hectares équipé d'une clôture électrique pour protéger temporairement la zone de réintroduction. Ce parc a permis de soustraire le pâturage, afin de permettre la croissance de la végétation et d'éloigner les oiseaux insectivores qui évoluent avec les troupeaux de brebis présents en Crau à cette période.

Ensuite, 60 criquets au stade adulte (issus à la fois de populations sauvages et d'élevage) ainsi que 30 oothèques (agglomérats de terre contenant les œufs de criquets) y ont été transférés en plusieurs cohortes jusqu'au mois de juillet.

Il s'agit maintenant de patienter jusqu'au printemps prochain pour évaluer si la réintroduction de criquets aura permis de fonder une population viable, en mesure de se reproduire et de s'agrandir pour coloniser son nouvel habitat.

L'habitat du Criquet de Crau passé à la loupe...

...ou plutôt à l'aiguille, du nom du protocole utilisé pour réaliser une fastidieuse étude de végétation. Le but de cette étude est d'évaluer l'impact des « parcs à criquets » sur la végétation du Coussoul. Ainsi, en 2024, quatre zones de pâturage du Coussoul ont fait l'objet d'une suspension temporaire du pâturage sur



© Axel WOLFF - CEN PACA
Transfert de Criquet de Crau



© Louis SAMAT LIEF - CEN PACA
Clôtures électriques mobiles installées pour évaluer l'impact des « parcs à criquets » sur la végétation du coussoul

de petites surfaces (3 à 10 ha) grâce à des clôtures électriques mobiles. Cette mesure a été mise en place au printemps pendant la période de présence du Criquet de Crau, dans deux zones de distribution des populations de l'espèce (dont une sous ce régime depuis 2015), et deux zones de réintroduction (dont une d'ores et déjà alimentée).

Lorsque de telles mesures sont prises, il est essentiel d'en évaluer les effets.

Un suivi de la végétation a été réalisé pour la deuxième année consécutive en 2024 par Perrine Turiez de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, et coordonné par Cynthia Gidoin, cheffe de projet scientifique au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette étude s'est étendue sur quatre semaines au printemps, entre mai et juin.

Comment ça marche ?

Pour chaque place de pâturage concernée, on examine trois zones : l'intérieur des enclos, leurs abords immédiats, et une zone témoin plus éloignée. Dans chaque zone, on place trois points de relevés. Et pour chaque point, on effectue 49 relevés, organisés en rose des vents autour du point. Le relevé consiste à poser une tige de fer au sol (la fameuse aiguille !), et noter tous les végétaux avec lesquels on observe un contact, du plus haut au plus bas, ainsi que le type de substrat sur lequel s'est posée la tige (sol nu, galet, litière, etc.).

L'analyse de ces données permettra de comprendre comment la végétation réagit à l'installation des enclos et aux changements éventuels des pratiques de pâturage, qui ont été suivis lors d'entretiens avec les éleveurs et bergers pendant la saison de pâturage.

Ce suivi est certes long et exigeant, mais il se déroule dans le cadre exceptionnel du Coussoul au printemps... et ça, c'est un privilège !

un maquillage de papillon sur la joue, la manipulation de jouets en bois, un coup de pinceau sur une fresque collective, la création de masques en papier ou d'insectes en argile, une pause à la mini-ferme d'ânes nains... Les enfants avaient l'embaras du choix.

Mais aussi aux plus grands

Les visiteurs ont pu déambuler au sein d'un marché de producteurs et d'artisans locaux, déguster de l'agneau de Crau de la Ferme Lou Craven ou encore faire la connaissance de la Criquette, nom donné à la bière artisanale bio spécialement fabriquée pour l'occasion par la Brasserie Artisanale Arlesienne, à l'effigie du Criquet de Crau

Plusieurs visites guidées à la découverte de la nature ont marqué la journée, ainsi que des expositions et des projections de films. Moments également très attendus, les démonstrations de chiens de troupeau avec un Border collie et sa maîtresse qui ont captivé le public.

Qui dit fête, dit musique. Le groupe Legendari nous a servi un set d'histoires

fantastiques du Pays d'Arles, dans une ambiance tantôt festive, tantôt introspective.

La Fête des Coussouls a été inaugurée dans la matinée par Yves Vidal, conseiller départemental des Bouches-du-Rhône, Henri Spini, président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Patrick Lévêque, président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Un grand merci aux nombreux partenaires qui ont accepté d'intervenir ou de tenir un stand lors de cette journée. Nous remercions aussi chaleureusement les bénévoles qui se sont relayés pour accueillir le public. Merci également aux illustratrices Meryll Dang (visuels de l'événement) et Camille Decaudin (bière La Criquette) pour leurs dessins créatifs de Criquet de Crau.

**Chloé ALLIEVI, Camilla CRIFÒ,
Audrey HOPPENOT, Irène NZAKOU,
Perrine TURIEZ**

Carton plein pour La Fête des Coussouls !

Bien au-delà de nos attentes, la Fête des Coussouls a réuni plus de 1 000 visiteurs au Domaine départemental de l'Étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau le dimanche 13 octobre 2024. Une journée réussie, servie par une météo clémente et un cadre exceptionnel.

Organisée dans le cadre du projet LIFE, l'objectif était de faire connaître le Criquet de Crau, son milieu naturel, le coussoul, et de mettre à l'honneur les acteurs et actrices qui interviennent sur le territoire complexe de la Plaine de la Crau. Nombre d'entre eux étaient présents : éleveurs, bergers, producteurs, associations, élus, organismes publics, parcs naturels régionaux, laboratoires de recherche, syndicats mixtes, artisans, créateurs, etc.

La part belle aux enfants...

Mais où se cache « Monsieur le Criquet de Crau » ? Les enfants avaient toute la journée pour résoudre les énigmes de ce jeu de piste, en naviguant de stand en stand avec leurs parents. Au passage,



La Fête des cousouls



© Axel WOLFF - CEN PACA

Atelier fabrication de masques
de Criquet de Crau



© LIFE SOS Criquet de Crau

Pétite pause sur les bottes de foin



© Marie ROBERT DE SAINT-VICTOR - CA13

Démonstrations de chiens de berger



© Axel WOLFF - CEN PACA

Concert de Legendari



© Marie ROBERT DE SAINT-VICTOR - CA13

Projection de films



© Axel WOLFF - CEN PACA

Bière « La Criquette »



Comprendre l'habitat de l'Alouette calandre pour mieux la protéger

Autrefois commune en France, l'Alouette calandre *Melanocorypha calandra* ne niche plus que dans la plaine de la Crau. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une étude dans le but de comprendre l'habitat de reproduction de l'alouette afin d'aider les gestionnaires dans la conservation de cette espèce.

La plaine de la Crau, située dans l'ouest des Bouches-du-Rhône, est une vaste étendue de prairies steppiques, l'une des dernières en Europe occidentale. Cet environnement accueille une diversité d'espèces d'oiseaux très importante. Une des espèces emblématiques de cette plaine est l'Alouette calandre *Melanocorypha calandra*. Les populations de cette espèce ont connu des déclinés importants au cours des dernières décennies à l'échelle européenne (Birdlife International), à l'image des extirpations des sites historiques français (aérodrome de Vinon-sur-Verdon par exemple). Pour protéger l'Alouette calandre et garantir sa survie en France, il est essentiel de mieux comprendre ses besoins en matière d'habitat, en particulier en période de reproduction.

L'objectif de cette étude était de découvrir les préférences de nidification de l'Alouette calandre dans la Crau et d'analyser comment la gestion de son habitat peut influencer son succès reproducteur. Les résultats permettront de guider les efforts de conservation afin de préserver cette espèce menacée.

Un déclin alarmant : pourquoi l'Alouette calandre disparaît-elle ?

Autrefois commune dans le sud de la France, l'Alouette calandre est aujourd'hui une espèce en danger. Elle est particulièrement vulnérable à la perte et à la fragmentation de son habitat, en grande partie causées par l'intensification des pratiques agricoles. Les prairies ouvertes, qui constituent l'habitat natu-

rel de l'alouette, ont progressivement été remplacées par des terres agricoles, réduisant ainsi les espaces où l'oiseau peut s'installer.

De plus, le changement climatique et les pressions anthropiques menacent encore davantage la survie de l'espèce. L'Alouette calandre est un oiseau des pelouses sèches, des zones steppiques où la végétation est basse et clairsemée. En France, la plaine de la Crau est son dernier refuge. Ce territoire est d'autant plus important qu'il constitue l'un des derniers espaces où l'Alouette calandre peut encore établir des colonies de reproduction en France.

”

L'Alouette calandre sélectionne soigneusement son site de nidification en fonction de la structure de la végétation

”

Comment avons-nous mené l'étude ?

Pour comprendre les préférences de nidification de l'Alouette calandre, nous avons mené une étude de terrain sur plusieurs mois dans différentes zones de la Crau. Nous avons réalisé 30 points d'écoute, répartis entre des zones de faible et de forte pression de pâturage, afin de comparer les habitats. À chaque point, nous avons noté le nombre d'alouettes et relevé la structure de la strate herbacée de la végétation (hauteurs et couvertures végétales).

De plus, une recherche de nids a été effectuée afin d'identifier si la sélection de l'habitat mis en évidence sur les points d'écoute pouvait s'expliquer par l'emplacement des nids dans le milieu. Les Alouettes calandres construisent leurs nids à même le sol, dans des zones où la végétation leur offre un abri naturel contre les prédateurs. Ces nids sont souvent difficiles à localiser, car l'oiseau adulte utilise des techniques de diversion pour éloigner les intrus de son site de nidification. Pour trouver les nids, nous avons observé les allers-retours des adultes en train de couvrir ou transportant de la nourriture pour nourrir leurs jeunes. Cette stratégie nous permettait d'identifier les secteurs potentiels où les nids pouvaient être cachés. Une fois les nids localisés nous les avons suivis régulièrement pour étudier l'évolution des nichées et avons réalisé des relevés de structure de végétation autour des nids.

Ce que nous avons découvert

Nos résultats ont montré que l'Alouette calandre sélectionne soigneusement son site de nidification en fonction de

la structure de la végétation. En effet, les alouettes préfèrent les zones où la végétation est haute, dense et marquée par la dominance d'une graminée typique de la Crau, le brachypode rameux *Brachypodium retusum*. Ces zones offrent une protection naturelle contre les prédateurs et les conditions climatiques extrêmes. À l'inverse, les zones où le sol est largement découvert sont moins utilisées par l'espèce, car elles laissent potentiellement les nids exposés.

Un autre résultat clé de notre étude est que la gestion des pâturages joue un rôle crucial dans la création d'habitats favorables. Les zones où le pâturage est trop intensif sont caractérisées par une densité et une hauteur de la végétation plus faibles, et elles sont peu utilisées par les alouettes. En revanche, les zones où le pâturage est modéré induisent une végétation plus recouvrante et haute et sont davantage occupées en période de nidification par l'espèce. Les alouettes y trouvent probablement un équilibre entre la protection offerte par la végétation et la capacité de repérer les prédateurs à distance.



© Damien CERDAN

Poussin d'Alouette calandre



© Damien CERDAN

Alouette calandre en Crau

Le succès reproducteur des Alouettes calandres

Dans notre zone d'étude, onze nids ont été découverts. Les alouettes pondent généralement entre quatre et six œufs par nid, et le taux de survie des oisillons dépend directement de la qualité du site de nidification. Tous les nids détectés pendant notre étude étaient situés dans des places de pâturage à pression pastorale modérée, où la végétation est dense et haute. Le succès reproducteur de la saison 2024 indique que 38,6 % des œufs pondus ont abouti à des poussins à l'envol, un chiffre qui peut sembler faible, mais qui reflète les défis auxquels les alouettes sont confrontées, notamment la prédation et les conditions climatiques.

Nous avons également constaté que les nids étaient souvent orientés vers le nord, ce qui pourrait indiquer une stratégie pour se protéger des rayonnements solaires intenses de la Crau et par effet de contre-jour de les rendre moins visible pour les prédateurs... et les observateurs qui les recherchent. Ce genre de détail, bien que subtil, est crucial pour comprendre les stratégies de survie de l'espèce.

Des pistes pour la conservation

Les résultats de notre étude apportent des informations précieuses concernant les potentielles pistes de gestion. Pour préserver l'Alouette calandre, ainsi que la diversité du cortège avifaunistique de la plaine, il est essentiel de maintenir un équilibre entre pâturage intensif et modéré, afin de créer un habitat favorable à la reproduction de chacune des espèces. Un pâturage plus important réduit la hauteur de la végétation, ce qui peut être plus favorable à certaines espèces comme l'Œdicnème criard *Burhinus œdicnemus* et le Ganga cata *Pterocles alchata* car ils peuvent ainsi repérer plus rapidement l'approche de prédateurs. Tandis qu'un pâturage plus modéré laisse la végétation devenir plus dense et haute, ce qui est plus favorable à l'Alouette calandre mais aussi à l'Ou-tarde canepetière *Tetrax tetrax*.

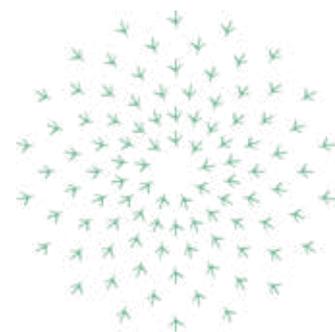
Quel avenir pour l'Alouette calandre ?

Grâce à cette étude, nous avons maintenant une meilleure compréhension de l'habitat que sélectionne l'Alouette calandre pour se reproduire. Cependant, la protection de cette espèce nécessite

des efforts continus. Il est important de poursuivre les recherches pour mieux comprendre les interactions de l'alouette avec les autres espèces de la Crau, ainsi que les effets des changements climatiques sur son habitat.

Le maintien des zones de pâturage ouvertes et bien gérées est un élément clé de la conservation de l'Alouette calandre. En sensibilisant les gestionnaires locaux et les agriculteurs à l'importance de la biodiversité, nous pouvons espérer voir cette espèce continuer à prospérer dans son dernier refuge français.

Damien CERDAN





Comptage régional des Outardes canepetières et des Gangas catas hivernants : on fait le bilan

Les 27 et 28 janvier 2024, 351 observateurs bénévoles et salariés de diverses structures ont participé au dénombrement des Outardes canepetières en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Gangas catas en Crau. En plus de la Crau, 18 sites d'hivernage potentiels ont été prospectés dans la région. Après avoir expliqué dans le numéro 75 de Garrigues (cf. p. 27) en quoi consistait une opération de comptage aussi vaste, en voici les résultats.

Deux protocoles très différents ont été utilisés en fonction de la détectabilité des oiseaux dans les différents habitats favorables à leurs rassemblements en hiver : un protocole en points fixes sur les zones agricoles et les terrains d'aviation et un protocole dit en « battue » sur les pelouses sèches de la plaine de la Crau du fait de l'indétectabilité des oiseaux s'ils sont posés au sol dans la pseudo-steppe. Ces comptages ne sont pas considérés comme exhaustifs et simultanés (ils s'étalent sur toute la

matinée). De plus, du fait du nombre toujours en augmentation des petits groupes d'Outarde canepetière en comparaison aux grands rassemblements qu'il était commun d'observer dans les années 2000, il existe une vraie difficulté quant à l'estimation des doubles comptages. En Crau, il a donc été décidé de n'estimer que les doubles-comptages potentiels à l'intérieur d'un même secteur, la plaine de la Crau ayant été divisée en 50 secteurs, chacun prospecté par une équipe. Les effectifs présentés

dans cet article sont par conséquent des surestimations des effectifs réels à grande échelle.

Nous mettons également en garde sur la comparaison des effectifs d'une année sur l'autre, les variations peuvent refléter davantage des conditions météorologiques et des intensités de prospections variables que de véritables tendances démographiques. L'ensemble de ces éléments doit être gardé en mémoire au moment de prendre connaissance des résultats présentés dans cet article.

”

On note la disparition des grands groupes d'Outarde hivernante en faveur d'un éclatement et d'une dispersion en petits groupes sur la plaine de la Crau

”

Sur la plaine de la Crau

Un maximum de 2 134 Outardes canepetières ont été observées sur 40 secteurs le 28 janvier 2024. **Nous retiendrons un effectif estimé de 1 712 Outardes canepetières pour cette année**, bien que des doublons sont probablement inclus dans cet estimation (Figure 1). Ces chiffres se rapprochent de ceux retenus en 2016 (1 518 – 2 173 oiseaux) et 2008 (1 717 – 2 133 oiseaux ; Figure 1). La baisse observée en 2020 pourrait être liée aux conditions météorologiques particulièrement défavorables lors du comptage. À l'image des années précédentes, quelques secteurs concentrent la majorité des oiseaux. En effet, les trois-quarts des effectifs sont observés dans dix secteurs, correspondant à un quart des secteurs prospectés. En 2020, huit secteurs rassemblaient cette même proportion des effectifs, six secteurs en 2016. Contrairement aux enquêtes précédentes, on note la présence de groupes hivernants à l'Ouest de Saint-Martin-de-Crau (120-220 oiseaux), malgré la perte toujours notable des terrains favorables à l'espèce dans ce secteur. Une présence relative puisque ce secteur abritait 500 à 1 500 oiseaux avant 2008. La tendance à la diminution de la fréquentation de l'aérodrome Eyguières par l'espèce est visible cette année encore (48 oiseaux en 2024, 70 en 2020, 19 en 2016, 114 en 2012), en comparaison des rassemblements de 900 oiseaux régulièrement observés sur ce secteur à la fin des années 1990. Enfin, on note la disparition des grands groupes d'Outarde hivernante en faveur d'un éclatement et d'une dispersion en petits

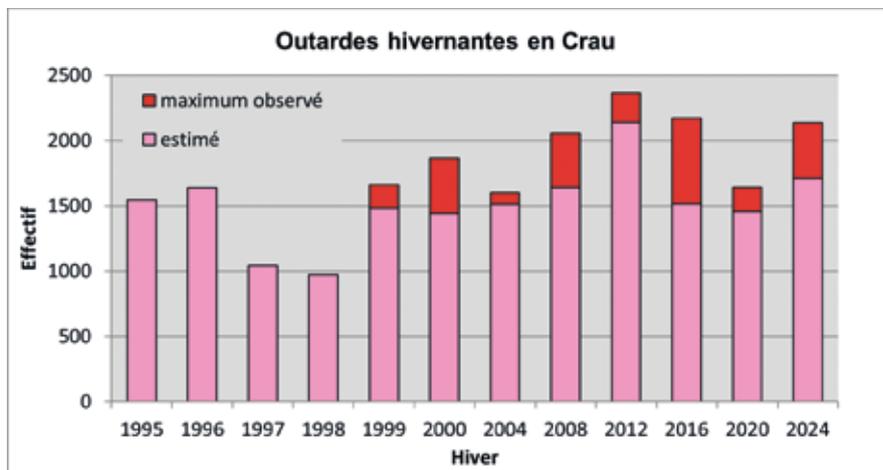
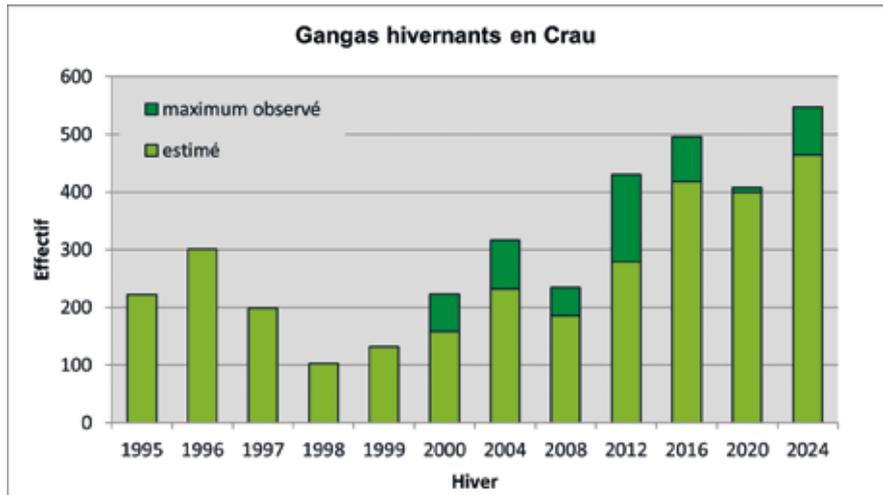


Figure 1: Evolution des effectifs de gangas catas et d'outardes canepetières hivernants en Crau de 1995 à 2024.

groupes. Cette année, le plus grand rassemblement a été observé à Peau de Meau et a été estimé à 150 Outardes canepetières.

Un maximum de 547 Gangas catas ont été observés sur 24 secteurs de la plaine de la Crau dans la matinée du 28 janvier. **Nous retiendrons un effectif estimé de 464 Gangas catas pour cette année**, bien que des doublons soient probablement inclus dans cet effectif (Figure 1). Le maximum observé en 2024 dépasse pour la première fois le nombre de 500 individus. Cette augmentation pourrait être liée à une plus grande distribution spatiale des observations, entraînant probablement une augmentation des doubles comptages pris en compte dans les effectifs. Le dénombrement de 2024 donne des résultats proches de celui de 2016 et les estimations étaient plus faibles avant 2012 et en 2020. La baisse observée en 2020 pourrait être liée aux conditions météo-

rologiques particulièrement défavorables lors du comptage. Les secteurs où l'espèce a été détectée correspondent à ceux déjà connus en centre Crau et en Crau d'Arles. On note cette année que l'espèce a été contactée dans 24 secteurs contre 16 secteurs en 2020. Cependant, dans la majorité des secteurs, les effectifs ne dépassent pas 20 individus. Cette année, le secteur comptabilisant le plus grand effectif de Ganga cata avait un maximum observé de 89 individus (134 en 2020 ; 263 en 2016) et le plus grand rassemblement comprenait 35 individus.





Outarde canepetière

Effectifs d'Outarde canepetière en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La population d'Outarde canepetière en Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée entre 2 118 et 2 540 individus en 2024 (contre 1 911 à 2 571 individus en 2016 et 1 646 à 1 826 en 2020).

En dehors de la Crau, les Bouches-du-Rhône abritent à la fois le plus grand nombre de sites d'hivernage (5 sites) et les plus gros effectifs d'Outarde canepetière (259 oiseaux ; Figure 2). Les effectifs dans le Vaucluse, toujours répartis à notre connaissance sur deux sites, sont de 132 individus (contre 125

en 2020, 161 en 2016 et 79 en 2012). Les effectifs du Var restent très modestes avec 15 individus observés (contre 22 en 2020, 12 en 2016 et 25 en 2012). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, aucune outarde n'a été observée sur le plateau de Valensole ou sur le plateau agricole au Nord de l'aérodrome de Vinon-sur-

Verdon. Ceci était déjà le cas en 2020 alors que 7 individus avaient été observés en 2016 et 10 en 2012. Ce résultat peut être lié aux difficultés de prospector et de détecter des oiseaux sur le vaste plateau de Valensole (environ 42 000 ha) ou bien à une extirpation de l'outarde de cette zone d'hivernage favorable et dont les raisons restent à identifier.

Les effectifs sur les sites en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors Crau) étaient en augmentation en 2008 (179 individus), 2012 (282) et 2016 (393) ; on note une légère baisse en 2020 (353) et une légère augmentation en 2024 (406 individus, Tableau 1). Ce résultat peut être lié au

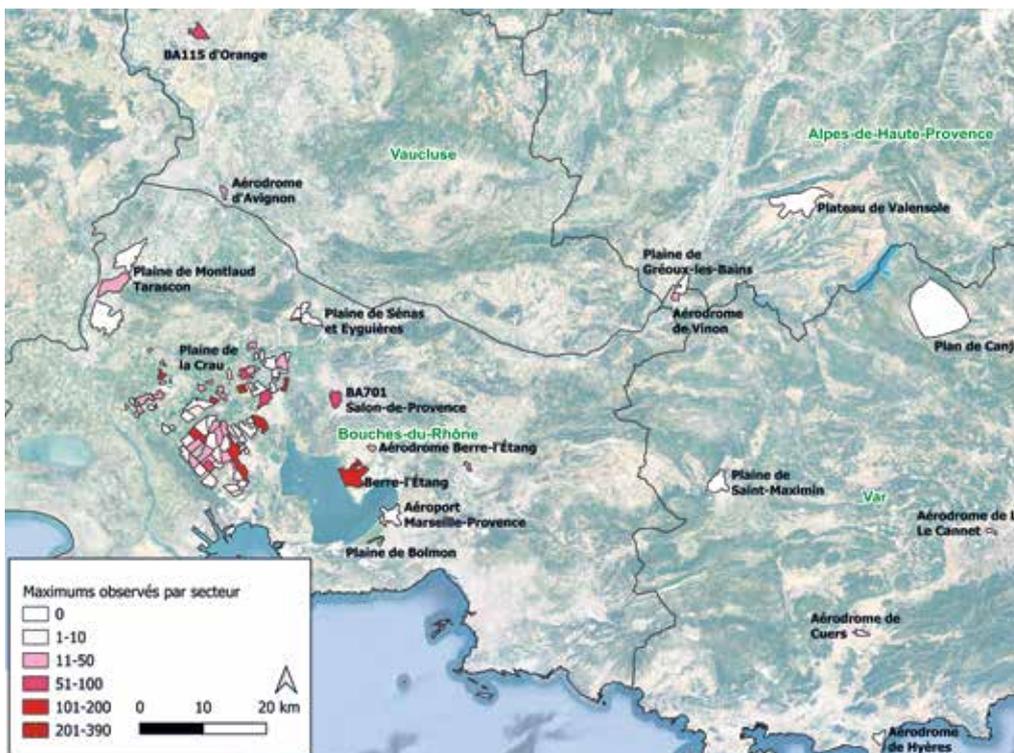


Figure 2 : Cartographie de la distribution des effectifs d'outardes canepetières (maximums observés) en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 27 et 28 janvier 2024.

rassemblement (50 individus) de la plaine de Montlaud à Tarascon qui avait été contacté en 2016, pas en 2020 et à nouveau contacté cette année (30 individus). Il peut également être le reflet d'un effort plus important de prospection avec 6 nouveaux sites prospectés et un plus grand nombre d'observateurs (95 participants au comptage hors Crau en 2024 contre une trentaine en 2020). Hors Crau, les terrains d'aviation (militaires et civils) sont toujours d'une importance notable pour l'espèce puisqu'ils accueillent 63 % des effectifs observés en 2024 (100 % en 2020 et 86 % en 2016). Ces pourcentages varient en fonction de la présence ou non des Outardes sur les trois sites hors Crau qui accueillent des rassemblements mais ne sont pas des terrains d'aviation : la plaine de Montlaud, le plateau de Valensole et la zone agricole au nord-ouest de la ville de Berre-l'Étang (Tableau 1 et Figure 2).

Conclusion et remerciements

Les effectifs d'Outarde canepetière sont supérieurs à ceux du précédent comptage dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse (en baisse dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var). La plus grande vigilance est toujours requise compte-tenu de la disparition des grands rassemblements et des nombreux projets d'aménagements qui menacent les pelouses sèches. Les effectifs de Ganga cata sont supérieurs en 2024 à ceux du précédent comptage qui avait été réalisé dans des conditions météorologiques particulièrement défavorables. La population, estimée à environ 400 individus, est de petite taille et des analyses génétiques ont montré un problème de consanguinité confirmant son isolation. Un nouveau Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre est en cours de rédaction par les équipes du Conservatoire

d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il permettra de planifier les actions de conservation prioritaires pour les dix années à venir.

Le Conservatoire d'espace naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur tient à remercier tous les propriétaires des terrains, qui ont contribué au succès de ce recensement en nous permettant d'accéder à leurs propriétés. Nous remercions également l'ensemble des personnes qui ont participé à ce comptage : les très nombreux bénévoles et les professionnels (CEN PACA, LPO PACA, OFB, IMBE, SYMCRAU, services de protection aviaire des bases de Salon-de-Provence et d'Istres, Bataillon des marins pompiers de Marseille sur l'aéroport de Marseille-Provence, Parc naturel régional du Verdon, Métropole Aix-Marseille, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Agir écologique, Méridionalis).

Cynthia GIDOIN

Tableau 1 : Estimations des effectifs d'outardes canepetières hivernantes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en janvier 2016, 2020 et 2024.

DÉPARTEMENT	SITE	COMMUNE	EFFECTIFS ESTIMÉS		
			2016	2020	2024
13	Aérodrome de Berre-La-Fare	Berre-l'Étang	131	165	30
	Aéroport d'Aix-Les-Milles	Aix-en-Provence	0	10	12
	Aérodrome de Marseille	Marignane	4-5	31	0
	Alpilles : Sénas et Eyguières	Sénas et Eyguières			0
	Base aérienne Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	32	0	65
	Berre-l'Étang	Berre-l'Étang			122
	Plaine de Bolmon	Châteauneuf-les-Martigues/Marignane			0
	Plaine de Montlaud	Tarascon	50	0	30
	Crau	Saint-Martin-de-Crau	1518-2173	1458-1638	1712-2134
	Total 13			1735-2391	1664-1844
84	Base aérienne Orange	Orange	139	120	98
	Aérodrome Avignon Provence	Avignon	22	5	34
	Total 84		161	125	132
83	Aérodrome de Cuers	Pierrefeu-du-Var	5	9	4
	Aérodrome de Vinon	Vinon-sur-Verdon	7	6	11
	Aérodrome de Luc Le Cannet	Le Cannet-des-Maures	0	7	0
	Aérodrome de Hyères	Hyères	0	0	0
	Plan de Canjuers	Aiguines/Vérignon/Bauduen			0
	Plateau de Saint-Maximin	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume			0
	Total 83		12	22	15
04	Plateau (carrière CBA)	Gréoux-les-Bains/Vinon-sur-Verdon			0
	Plateau de Valensole	Valensole	7	0	0
	Total 04		7	0	0
TOTAL SUD hors Crau			393	353	406
TOTAL SUD			1915-2571	1811-1991	2118-2540



Séance 4. Pour clôturer cette étude de la nappe phréatique de Crau, les enfants réalisent une maquette du territoire avec le sous-sol, les usagers, les canaux, le coussoul...

La pédagogie au cœur du Contrat de nappe de la Crau

Le Contrat de nappe de la Crau est un outil de gestion de la ressource en eau du territoire craven, animé par le Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau (SYM CRAU). Pour mettre en œuvre son programme d'actions, et notamment le volet « Communication et Sensibilisation », le SYM CRAU s'appuie sur l'expertise et le savoir-faire du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière d'éducation à l'environnement. Mais quels sont les enjeux d'un contrat de nappe ? Et pourquoi développer des actions pédagogiques auprès des enfants ?

La méconnaissance du territoire de la Crau par ses habitants a été identifiée comme un des principaux obstacles à la préservation de ses ressources, de ses paysages et de sa biodiversité. La Crau demeure peu visible et peu attractive, même pour les populations qui y vivent. Développer une conscience et un ancrage territorial est indispensable pour que ses habitants deviennent acteurs de sa préservation.

Pour installer une culture cravenne durable sur le territoire, il est apparu essentiel de toucher directement les jeunes générations. Ainsi, lors de l'élaboration du programme d'actions du Contrat de nappe, la création d'un programme pédagogique à destination de

la jeunesse s'est révélée prioritaire au sein du volet « Sensibilisation ».

En 2020, le SYM CRAU s'est doté d'une stratégie de communication, information, sensibilisation, éducation, formation (CISEF). Son diagnostic faisait état d'une mobilisation locale importante et l'existence d'un réseau d'acteurs bien ancrés sur le territoire, professionnels et ayant des compétences fortes dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), tels que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En revanche, le recensement des outils réalisés dans la stratégie CISEF montrait qu'il existait peu d'actions dédiées à la

CONTRAT DE NAPPE, QUESACO ?

Le Contrat de nappe fait partie de la famille des contrats de milieux. C'est un accord technique et financier entre partenaires concernés pour une gestion globale, concertée et durable à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente. Ces contrats sont signés entre les acteurs suivants : préfets de départements, Agences de l'Eau, collectivités territoriales, entreprises privées, universités et associations.

Le Contrat de nappe de la Crau est animé par le SYM CRAU qui est également le maître d'ouvrage principal des actions, qui sont financées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

connaissance de l'agro-hydro-système craven. En effet, comme le Conservatoire, beaucoup d'acteurs locaux valorisent le pastoralisme, la biodiversité de la Crau et les canaux d'irrigation, mais leurs liens étroits avec la nappe phréatique et les enjeux transversaux liés (aménagement, usages de l'eau) ne sont que très peu évoqués.

Mise en œuvre d'un programme pédagogique

Le SYMCRAU n'est pas une structure spécialisée de l'EEDD. C'est pourquoi la réalisation du programme pédagogique a été prise en charge via une prestation avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône Pays d'Arles (CPIE RPA) et le Conservatoire, qui ont travaillé ensemble à la construction de ce programme, puis à la mise en œuvre des animations auprès des écoliers du territoire, entre septembre 2023 et novembre 2024.

Ce programme d'intervention pour quinze classes de cycle 3 du territoire est organisé autour d'un module de quatre séances d'une demi-journée : deux séances en classe, une à l'Écomusée de la Crau et une sur le terrain. Les objectifs pédagogiques de ces interventions sont de faire découvrir le cycle de l'eau en Crau, son origine, les canaux d'irrigation, l'irrigation gravitaire des prairies, la recharge de la nappe, l'alimentation en eau potable et des zones humides, les enjeux liés au partage de la ressource, ainsi que les enjeux face au changement climatique.

Perspectives

Les fiches pédagogiques conçues collectivement pour ce projet avec le CPIE RPA, ainsi qu'un ensemble de ressources documentaires seront mis à disposition sur une plateforme numérique dédiée aux professionnels de l'éducation d'ici fin 2024. L'objectif est que les enseignants et les professionnels de l'EEDD du territoire s'emparent de ce sujet, et que la sensibilisation aux enjeux de l'eau en Crau puisse se poursuivre et s'installer durablement.

**Audrey HOPPENOT
et Delphine LENÔTRE**



Séance 1. Le bar à eau, un moyen ludique de découvrir la spécificité de l'eau d'un territoire en utilisant ses sens



Séance 2. Sur le terrain au domaine du Merle, les enfants comparent les milieux « Crau verte » et « Crau sèche » en identifiant les plantes.



Séance 3. Les enfants découvrent le métier d'hydrogéologue en utilisant un piézomètre. Ils mesurent la profondeur de la nappe phréatique de Crau, sa limpidité, sa température...





© Lionel QUELIN - CEN PACA

Visite de terrain avec un propriétaire intéressé pour rejoindre Cœur de Sylve

Sylve Baronnies : une démarche territoriale en faveur des vieilles forêts



Dans le précédent numéro de Garrigues¹, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur présentait le lancement de Cœur de Sylve, un réseau pour des forêts vivantes basé sur la libre évolution afin de permettre le développement de forêts diversifiées, riches en arbres matures de gros diamètres abritant des micro-habitats favorables à de nombreuses espèces forestières. Zoom à présent sur l'animation territoriale, qui a débuté dans les Hautes-Alpes, auprès des propriétaires et des gestionnaires de forêts.

Pour mémoire, la philosophie de Cœur de Sylve est de s'appuyer sur des outils de protection foncière durables et sur le volontariat de propriétaires qui souhaitent contribuer à ce réseau.

Avec le soutien de la Région Sud, le Parc naturel régional des Baronnies provençales (lire encadré p. 43) et le Centre national de la propriété forestière (CNPF) ont souhaité expériment

ter le développement de Cœur de Sylve sur le territoire haut-alpin du Parc des Baronnies comprenant 34 communes. Avec l'accompagnement et l'expertise du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, plusieurs axes ont été développés :

- La définition des boisements prioritaires et leur inventaire sur le territoire.

- L'animation foncière en direction de propriétaires de boisements prioritaires pour intégrer le réseau Cœur de Sylve.
- La formation de propriétaires à l'évaluation de la biodiversité de leurs forêts.

¹ Garrigues N75, p. 20

LES VIEILLES FORÊTS

Ce sont des forêts anciennes qui n'ont pas été exploitées depuis au moins 100 ans et qui se caractérisent par une présence importante d'arbres et/ou d'arbres morts de gros diamètre. Ce diamètre de référence dépend de l'essence et de la fertilité des stations.

Les boisements d'arbres à cavités sont des boisements comprenant au moins 20 cavités d'arbres/ha en comptant un arbre deux fois au maximum pour deux types de cavités différentes et sur arbres vivants uniquement.

Par cavités on entend les cavités de pics, les cavités à terreau, les dendrotelmes (cavités remplies d'eau) sur francs-pieds (arbres non issus de rejets de souche après une coupe), les fentes et écorces décollées (longueur > 30 cm ; largeur > 1 cm ; profondeur > 10 cm) et les cavités de pieds à terreau uniquement sur francs-pieds.

Des boisements prioritaires représentant moins de 2 % de la surface forestière du territoire

Les réflexions conduites avec le CNPF ont permis de préciser des seuils permettant de caractériser les boisements d'arbres à cavités et les vieilles forêts prioritaires (cf. encadré ci-contre) et de les rechercher sur le territoire. Un troisième type de boisement, dit « habitats forestiers remarquables », n'a pas encore fait l'objet d'une caractérisation et d'un inventaire.

Ainsi, l'inventaire de ces forêts prioritaires du territoire du Parc des Baronnies représente en 2024 une surface d'environ 808 ha et 50 sites avec une représentation de deux-tiers des surfaces en forêts privées et un tiers en forêts publiques. Chacun de ces sites fait l'objet d'une fiche descriptive.

Les forêts patrimoniales sont à peu près à part égale, représentées par des forêts répondant aux critères de

« vieilles forêts » (38 %) et aux critères de « boisements d'arbres à cavités » (44 %). Elles sont complétées par des « habitats forestiers remarquables » (12 %) qui n'avaient pas fait l'objet de recherches spécifiques mais ont été découverts de façon imprévue. Il s'agit en l'occurrence de boisements abritant des espèces saproxyliques menacées et exigeantes comme le Taupin violacé sans pour autant répondre aux critères de « vieille forêt » ou de « boisement d'arbres à cavités ».

Les « vieilles forêts » représentent 77 % des forêts patrimoniales en forêts publiques (187 ha).

En forêts privées, les « boisements d'arbres à cavités » issus de la pratique de la ramée (action ancienne de couper les branches en feuilles pour fournir du fourrage aux troupeaux) représentent plus de la moitié (54 %) des forêts patrimoniales contre 22 % de « vieilles forêts ».



© Pierre DEXET - PNR BARONNIES

Formation de propriétaires à la biodiversité forestière

² Dépendantes du bois mort pour tout ou partie de leur cycle de vie

³ Essence venant en dernier dans l'installation d'une forêt, et se développant à l'ombre des autres arbres.

”

À ce jour, des discussions sont engagées avec plusieurs propriétaires intéressés pour intégrer le réseau Cœur de Sylve

”

L'animation en direction de propriétaires de vieux boisements

Les communes propriétaires de boisements prioritaires ainsi que l'ONF (gestionnaire de ces forêts) ont été informés de ces enjeux.

Quant aux propriétaires privés de boisements prioritaires, ils ont également été informés par courrier et onze personnes ont pu être jointes par téléphone.

À ce jour, des discussions sont engagées avec plusieurs propriétaires intéressés pour intégrer le réseau Cœur de Sylve ! La mise en place d'obligations réelles environnementales (ORE) est notamment envisagée afin de pérenniser le souhait de ces propriétaires de protéger leurs parcelles de forêts.

La formation de propriétaires à la biodiversité forestière

Une journée de formation à destination des propriétaires forestiers a été réalisée sur la commune de Saléon le 5 avril 2024. L'objectif était de présenter et utiliser l'outil « indice de biodiversité potentielle » (IBP) développé par le CNPF et permettant d'évaluer la qualité écologique des forêts.

Une vingtaine de propriétaires forestiers et de professionnels (gestionnaire forestier, Office français de la biodiversité) ont ainsi été sensibilisés et formés.

Ce programme expérimental a permis de nouer un partenariat constructif entre le CNPF, le Parc des Baronnies et le Conservatoire et de poser les bases du réseau « Cœur de Sylve » (stratégie

ILS NOUS PARLENT



Émilie RUIN

Directrice du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Partenaires de longue date, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé une convention-cadre le 15 juin 2024 (cf. p. 9), et travaillent main dans la main pour le projet Cœur de Sylve. Pourquoi une convention-cadre avec le CEN PACA ?

Le Parc des Baronnies provençales, comme tout parc naturel régional, n'a pas de compétence réglementaire, il a vocation à convaincre plutôt qu'à contraindre. La liste des acteurs avec lesquels nous discutons et que nous avons besoin d'associer est extrêmement longue (associatifs, agricoles, étatiques, etc.). Par ailleurs, le Parc fonctionne sur le principe d'une charte sur quinze ans (2015-2030). Dans cette charte, nous avons notamment comme thématiques l'amélioration de la connaissance naturaliste, la valorisation de l'agriculture et des forêts. Le CEN PACA, par ses missions, contribue à la mise en œuvre de cette charte. Jusqu'à maintenant, nous avons des conventions par projet. Nous avons mis en place des axes et cette convention-cadre permet de les organiser et de les rendre visibles. On espère les poursuivre et les développer davantage.

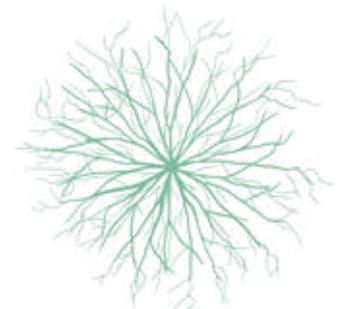
Comment le Parc participe au projet Cœur de Sylve ?

Le Parc apporte du temps pour la dynamisation de réseau, la communication, la sensibilisation, la gestion financière. Cœur de sylve comprend deux volets : le renforcement de la connaissance et le volet « animation territoriale ». Ces deux volets sont guidés par trois grands principes : faire du lien ; garantir l'équilibre entre la protection de la nature et le développement des activités humaines ; innover et expérimenter. Cœur de Sylve revêt ces trois dimensions qui correspondent totalement à la charte des parcs naturels régionaux et à la convention-cadre que nous venons de signer.

Propos recueillis par I. NZAKOU

de conservation, outils fonciers, documents de communication, etc.). L'ambition des partenaires est de poursuivre ce travail collaboratif afin de promouvoir et développer ce réseau Cœur de Sylve sur l'ensemble du territoire des Baronnies provençales et d'autres territoires de la région mais aussi d'intégrer la prise en compte des vieilles forêts et de leur renouvellement dans les documents de gestions forestière.

Lionel QUELIN





© Irène NZAKOU - CEN PACA

Une collecte de déchets à 360° sur le site de la Petite Camargue (13)

Le projet Eco-TIG sous les projecteurs au lancement des Chantiers d'automne

En 2024, Eco-TIG Provence est devenu Eco-TIG PACA. Avec l'appui d'un financement « fonds vert », ce projet d'éco-réinsertion coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit sa lancée, sous la houlette de Bénédicte Meffre, responsable de programmes et animation territoriale. Jean-Pierre Martinez, chargé de mission Eco-TIG, continue d'encadrer sur le terrain des personnes placées sous-main de justice, condamnées à des travaux d'intérêt général. Parmi les chantiers marquants de la rentrée, en septembre 2024, retour sur celui du lancement de l'opération « Chantiers d'automne ».

Des odeurs de thym et de romarin, une vue sur l'immensité de l'Étang de Berre, un groupe de Flamants roses, des cygnes voguant sur l'eau ou profitant du soleil... C'est dans ce cadre idyllique que la quinzaine de volontaires du tout premier Chantier d'automne 2024, le 20 septembre 2024, a participé au nettoyage du site de La Petite Camargue à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône). Ce chantier a réuni à la fois des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général, des bénévoles de la société civile, mais aussi des salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, des agents du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), et des représentants de la MAIF, partenaires des Chantiers d'automne. Ils ont ainsi rempli une remorque de 3 m³ envoyée à la déchetterie après plus de deux heures de travail dans la garrigue, sur un terrain escarpé en contrebas d'une route départementale. Bravo et merci à eux ! Pour inaugurer la 23^e édition des Chantiers d'automne, le maire de Saint-Chamas, Didier Khelfa, la Res-

pensible du service Aménagement Gestion du Conservatoire du littoral Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marion Péguin, le directeur général adjoint du SPIP 13, Roland Berthet, le président du CEN PACA, Henri Spini, et le président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Christophe Lépine, étaient présents.

L'objectif de cet événement était d'ouvrir la saison des Chantiers d'automne, opération nationale du réseau des Conservatoires d'espaces naturels proposant, de septembre à décembre, des chantiers aux personnes volontaires pour entretenir, restaurer ou donner un coup de pouce à la nature. Cette journée a permis de mettre en lumière Eco-TIG, projet innovant mêlant environnement et justice, initié en 2021 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le parquet de Tarascon. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur la Petite Camargue (propriété du Conservatoire du littoral) et sa biodiversité exceptionnelle, ainsi que le travail partenarial mené par le CEN PACA et la commune de Saint-Chamas pour la gestion du site.

LE TIG : UNE PEINE QUI A DU SENS

Le Travail d'intérêt général permet de :

- **Sanctionner** - Répondre à l'infraction commise avec une sanction individualisée.
- **Réparer** - Restaurer le lien de confiance en faisant effectuer un travail sans rémunération dans l'intérêt collectif.
- **Insérer** - Sensibiliser et faire découvrir une activité professionnelle ou solidaire à des personnes souvent éloignées de l'emploi.
- **Prévenir** - Réduire les risques de récidive et contribuer à la sécurité de tous.
- **Socialiser** - Impliquer directement la société civile dans la peine et favoriser le lien social.

Irène NZAKOU

TÉMOIGNAGES



© Irène NZAKOU - CEN PACA

Sébastien BACH

Référent territorial du Travail d'intérêt général à l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle, en charge de la gestion de structures partenaires du Service Pénitentiaire d'insertion et de probation et de la Protection judiciaire de la jeunesse

Le TIG a un double-impact : les personnes condamnées exécutent leur peine et sont sensibilisées à la nature. Ensuite, elles peuvent transmettre le message. D'habitude, on les met à l'écart. Or, ces personnes ont besoin d'un coup de main, de discuter avec des gens. Ce sont des populations démunies, souvent éloignées des préoccupations environnementales. C'est une richesse relationnelle d'accompagner ces personnes dans leurs réflexions et dans toutes les sphères de la vie : professionnelle, familiale, etc.

Slimane*

Tigiste

« Je suis en TIG pour trois jours. Ce chantier c'est comme une leçon, ça apprend à respecter la nature. Les gens jettent des mégots, des cannettes... Si on ne fait pas ce nettoyage, qui le fera ? Personne ne vient et ça ne fait qu'empirer. L'ambiance est bonne avec les autres personnes. On ne se connaissait pas il y a deux heures et là tout le monde se parle comme si on se connaissait depuis longtemps. »

Propos recueillis par I. NZAKOU

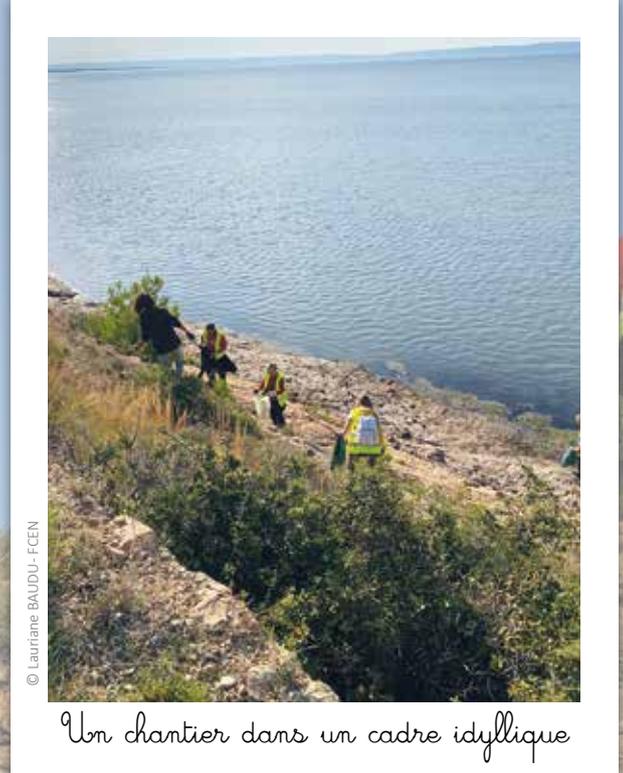
*Le nom de cette personne a été modifié pour garantir son anonymat.

¹ Personne qui a été condamnée par la justice à devoir effectuer un travail d'intérêt général)



© Irène NZAKOU - CEN PACA

Des déchets en tout genre



© Lauriane BAUDU - FCEN

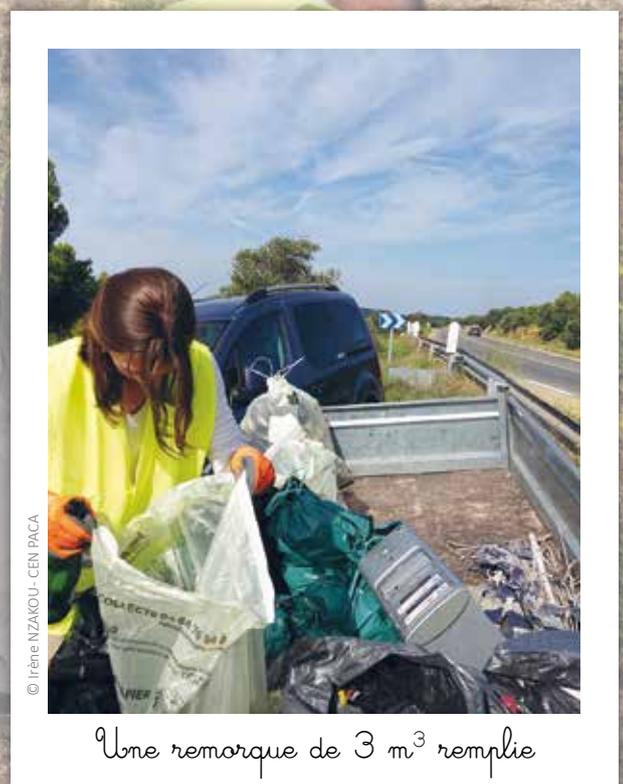
Un chantier dans un cadre idyllique



© Irène NZAKOU - CEN PACA

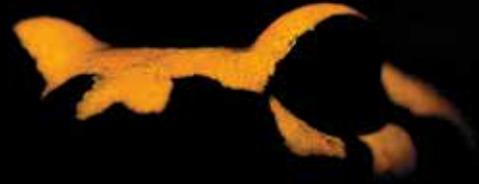
Le discours des officiels

De gauche à droite : Marion Péguin (Responsable du service Aménagement Gestion du Conservatoire du littoral Provence-Alpes-Côte d'Azur), Roland Berthet (Directeur général adjoint du SPIP 13), Henri Spini (président du CEN PACA), Didier Khelfa (Maire de Saint-Chamas), et Christophe Lépine (Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels)



© Irène NZAKOU - CEN PACA

Une remorque de 3 m³ remplie



SALAMANDRE TACHETÉE

© Auxence FOREAU

1^{er} prix de la catégorie « Adulte amateur »

Les lauréats du concours photos « Émerveiller pour sensibiliser »

Le jury du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a eu l'embarras du choix parmi les 955 photos reçues de la part de 250 participants pour la 2^e édition du concours photos « Émerveiller pour sensibiliser » (850 photos et 200 candidats en 2023). C'est à l'occasion de l'événement régional « Nature en sCENe » organisé le 15 juin 2024 à Sisteron dans les Alpes-de-Haute-Provence (cf. p. 13) que la remise des prix a eu lieu auprès des 15 lauréats.

Cette année, le concours a reçu le soutien de plusieurs partenaires : Provence Photo Vidéo – Aix, Optic 2000 Valréas, Éditions Biotope, Jama Photo Nature. Les primés ont donc été gâtés en termes de lots (trépied, tente d'affût, nichoirs, ouvrages naturalistes, jeux, etc.) et sont tous repartis avec leur photo grand format.

Le concours « Émerveiller pour sensibiliser », ouvert du 1^{er} mars au 31 mars 2024, avait pour thème « À la rencontre du monde vivant ». Il est organisé chaque année par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Les photos des gagnants du concours photos « Émerveiller pour sensibiliser » 2024 exposées à la journée « Nature en sCENe », le 15 juin 2024 à Sisteron (84)

Voici les primés 2024 dans les différentes catégories :

Catégorie

« Adulte amateur »

- 1^{er} prix : Auxence FOREAU
- 2^e prix : Pierre FEYNIE
- 3^e prix : Sébastien ROUSSET
- 4^e prix : Gael TROUILLARD
- 5^e prix : Manon BÉRÉHOUC
- 6^e prix : Robin ALLEMAND
- 7^e prix : Stéphane GRIMOUD
- 8^e prix : Quentin ZINZIUS
- 9^e prix : Paulin MERCIER
- 10^e prix : Cécile MOUTTE



RENARD

© Pierre FEYNIE



COLLEMBOLE *BILOBELLA AURANTIACA*

© Sébastien ROUSSET

PETIT RHINOLOPHE

© Manon BÉRÉHOUC



SALTIQUE MARQUÉ

© Gael TROUILLARD



À LA LOUPE



FLAMANTS ROSES
© Robin ALLEMAND

GLACIER, ECRINS
© Stéphane GRIMOUD



GRÈBE CASTAGNEUX, FOULQUE ET RAGONDINS
© Quentin ZINZIUS

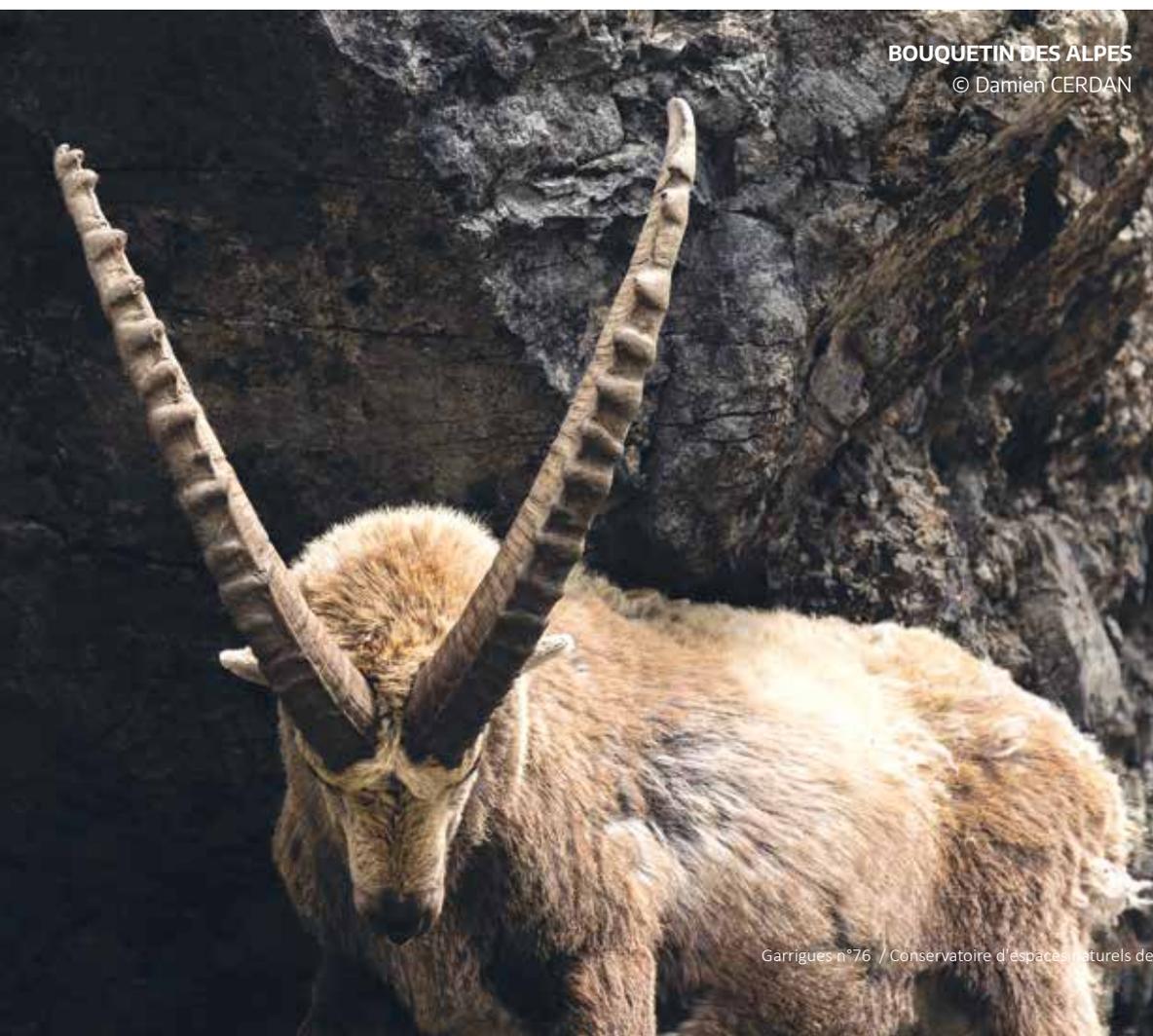




COLLIER-DE-CORAIL *ARICIA AGESTIS*
© Marc CHIANEA



CROCUS VERSICOLOR
© Cécile MOUTTE



BOUQUETIN DES ALPES
© Damien CERDAN

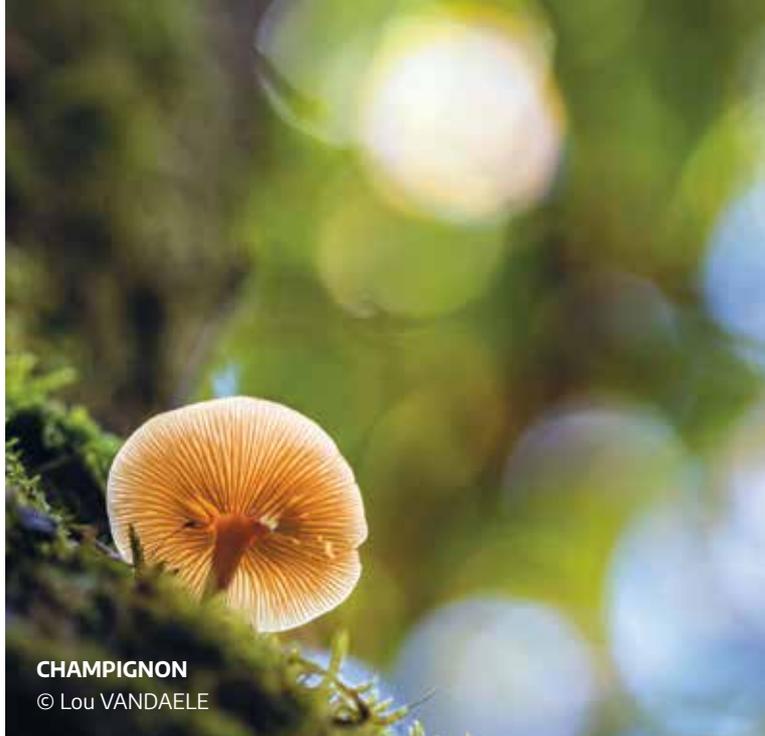
Coup de cœur du public

- 11^e prix : Damien CERDAN
- 12^e prix : Hervé RAMONE
- 13^e prix : Lou VANDAELE

À LA LOUPE



GUÊPIER D'EUROPE
© Hervé RAMONE



CHAMPIGNON
© Lou VANDAELE



AIGRETTE GARZETTE
© Océane MUERTAS

Catégorie « Jeune »

- 1^{er} prix : Océane MUERTAS

Catégorie « Pro »

- 1^{er} prix : Bastien PREVOST



BLAIREAU
© Bastien PREVOST



© Colette DELCLAUX

Le Plateau de Calern sous toutes les coutures

Le 14 septembre 2024, lors d'une journée ensoleillée, une dizaine de personnes se sont rendues sur le plateau de Calern (Alpes-Maritimes) afin d'y découvrir sa faune et sa flore, sur les traces de son activité pastorale.

Cet espace, géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un haut lieu de la biodiversité de la Région. Il résulte d'un relief karstique de moyenne altitude exceptionnel et de l'intervention humaine essentiellement pastorale depuis des siècles.

Lors de cette journée, Laurent Wagner, bénévole au Conservatoire, a abordé divers thèmes dont le milieu du plateau

de Calern, ses spécificités, son histoire géologique et anthropologique et sa météorologie. Il a pu discuter particulièrement de l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de Calern, et de quelques espèces protégées dont deux espèces emblématiques : le Criquet hérissé et la Vipère d'Orsini. Ils ont ainsi réalisé de très belles observations naturalistes de

Couleuvre verte et jaune, de Léopard vert, d'un couple de Circaète Jean-le-Blanc, de Vautour fauve, d'un Crabe à bec rouge, de nombreux orthoptères et bien d'autres espèces.

Les participants étaient ravis de cette journée et ont pu bien profiter de cette agréable sortie.

Laurent WAGNER

PAROLES DE BÉNÉVOLES



© Laurent WAGNER

Borie effondrée et doline murée



© Laurent WAGNER

Borie



© Colette DELCLAUX

Colchicum sp.



© Colette DELCLAUX

Azuré bleu céleste Lycaena Bellargus



Les Conservatoires d'espaces naturels donnent la parole à la biodiversité

Le tout nouveau court-métrage des Conservatoires d'espaces naturels a été publié sur Youtube ! Suivez Pascal Loutre, pour (re)découvrir le rôle et les principales missions des Conservatoires d'espaces naturels. Cet envoyé spécial est parti à la rencontre des Conservatoires sur le terrain. En duplex avec Léa Salamandre, la présentatrice de la vidéo, il présente l'action et le fonctionnement des Conservatoires d'espaces naturels qui agissent pour préserver la nature dans les territoires ! Les voix ont été enregistrées avec Fabrika Pulsion dans les studios de Radio Campus Orléans. Ce court-métrage a été illustré par Adrien Clairet et animé par Frédéric Doaza, en partenariat avec La Boulangerie Bio. Un reportage étonnant à partager sans modération ! Retrouvez la vidéo complète sur YouTube et dans la médiathèque de notre site web : cen-paca.org



Le premier clip parmi une longue série !

Découvrez en vidéo le travail de nos équipes du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'Espace naturel sensible de l'Île Vieille à Mondragon (Vaucluse), cette vaste zone humide, important carrefour migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Il s'agit d'un des 22 clips réalisés dans le cadre d'un projet entre la Région Sud Provence-

Alpes-Côte d'Azur et le Costa Rica, et coordonnés par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement pour valoriser les missions des gestionnaires d'espaces naturels de la région. Les 22 clips - celui de l'Île Vieille en tête - ont été diffusés cet été sur les réseaux sociaux. Pour voir le clip de l'Île Vieille, rendez-vous dans la médiathèque de notre site web : cen-paca.org

JUSQU'AU 31 JANVIER 2025 Expositions à l'Écomusée de la Crau « Récit, expérience & prélèvement »

Julie Bouchardon, Marie Perraudin et Lucien Ayer, trois artistes photographes, anciens élèves de l'École nationale de la photographie d'Arles, parcourent le territoire des Coussouls et retranscrivent à l'aide de leur appareil photo les histoires et les impressions ressenties. Sous leur regard, des pistes et acheminements poétiques et singuliers sont tracés et sont rendus visibles au travers de photographies, dessins, vidéos et textes. Il est encore temps de découvrir cette exposition ! Plus d'infos : cen-paca.org

A. HOPPENOT

DU 13 MAI AU 25 NOVEMBRE 2025 « Bergeries de Crau »

Cette exposition présente à travers une soixantaine de clichés, les travaux du photographe Bernard Caramante sur les bergeries de la Crau, réalisés dans



les années 1990 pour la Division du Patrimoine culturel de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Ces photographies sont présentées dans deux lieux simultanément : à l'Écomusée de la Crau, où le Conservatoire expose des vues extérieures de bergeries, et à l'Atelier des Patrimoines, à Istres, où sont exposés des clichés représentant le bâti et les usages (vues intérieures). Cette exposition est le fruit d'un partenariat entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire. Le vernissage de l'exposition aura lieu à l'Écomusée de la Crau le 17 mai 2025 et à l'Atelier des Patrimoines (Istres) le 24 mai 2025. Plus d'infos : cen-paca.org

A. HOPPENOT



© BERNARD CARAMANTE

POUR NOUS CONNAÎTRE
POUR VOUS IMPLIQUER
POUR ADHÉRER
POUR FAIRE UN DON

Rendez-vous sur :

cen-paca.org

